

FEDÉCHOSSES

POUR LE FEDERALISME

REVUE TRIMESTRIELLE

1977 - 2

N° 18 - 5 F



EDITO : CRISE DE L'ETAT NATIONAL
ET ELECTION EUROPEENNE

Fédéchoses - *F018*

LA GAUCHE ET L'EUROPE :

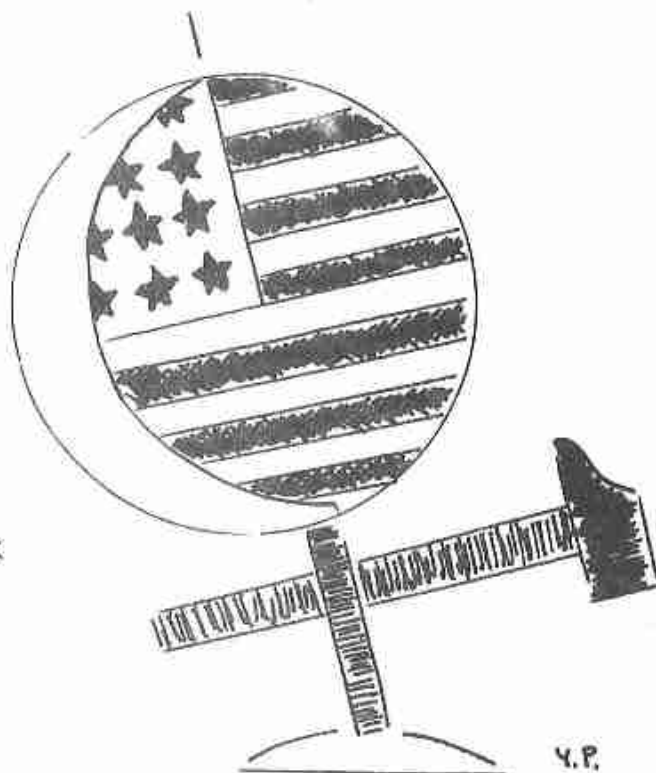
- Textes de : - Gilles MARTINET (secrétaire national du P.S.).
- Alberto JACOVIELLO (éditorialiste de l'Unità, quotidien du P.C.I.).
- Felipe GONZALES (secrétaire général du P.S.O.E.).
- Heidemarie WIECZOREK - ZEUL (ex-présidente des JUSOS).

NON AU GOUVERNEMENT RUSSO - AMERICAIN DU MONDE.

La politique méditerranéenne
de la C.E.E.
(Lucio LEVI).

Le dialogue euro-arabe :

- Mahmoud RIAD
- Claude CHEYSSON
- Munther Ahmed AL MUTLAK



SOMMAIRE

Comité de Rédaction

J.P. Bacquart
J.F. Billion
J.M. Dubos
J. Martineau
Y. Pagès
J.L. Prevel
B. Thery

Secrétariat de Rédaction

M.C. Richard

*Revue fédéraliste
trimestrielle
Tout courrier*

26, rue Sala 69002 Lyon

Directeur de la publication

J.L. Prevel

Commission paritaire 56256

Imprimerie spéciale

Editorial : Crise de l'Etat national et élection européenne	3
Travailleurs migrants et immigrés	5 à 7
La crise du Marché commun agricole	9
Université européenne	11
Occitan : Le SNES et la CFDT prennent position	12
Face au gouvernement russo-américain du monde (Lucio Levi, Mahmoud Riad, Claude Cheysson, Munther Ahmed Al-Mutlak)	13
Mon P'tit doigt Fédéchoses	19
Presse fédéraliste	20
U E F informations	24
Jeunesse européenne fédéraliste	27
Stage JEF - France	29
Charte 77 et Berufsverbote	30
L'Europe et le socialisme (Gilles Martinet, Alberto Jacoviello, Felipe Gonzales, Heidemarie Wiczorek - Zeul)	31 à 36
Les mouvements fédéralistes en France	37
Bonnes feuilles - Nationalité (Pierre Joseph Proudhon)	38
Les Editions Fédérop	39
Election directe du Parlement européen	44



Editorial

CRISE DE L'ETAT NATIONAL ET ELECTION EUROPEENNE

La crise de l'état ronge tous les états-nations d'Europe.

L'Italie a la chance de posséder la classe politique la plus consciente et la plus responsable. Cependant les groupuscules se réclamant de l'extrême-gauche qui rac...alisent et poussent à la violence la révolte étudiante jouent avec le feu. Ils peuvent dans leur juste refus de "l'ici et maintenant", qui exprime l'incapacité de la société politique de résoudre les problèmes importants et de répondre positivement aux légitimes aspirations de la jeunesse, des citoyens et des travailleurs, faire basculer du jour au lendemain l'Italie sous le joug d'un régime autoritaire.

En Allemagne fédérale les "interdits professionnels" sévissent encore et toujours, héritage de la guerre froide et de l'incapacité d'une société d'assumer sa division. Même sous le gouvernement de la social-démocratie, historiquement parti de la classe ouvrière le marxisme, tout ce qui y ressemble, s'en rapproche ou s'y réfère apparaîtra toujours dans l'Allemagne divisée comme un corps étranger et une agression potentielle.

En France également s'affirme la crise de l'état.

A la droite de l'échiquier politique elle a usé la capacité des hommes en place de gérer et encore plus de réformer. La porte est alors, aujourd'hui, grande ouverte au charisme.

CHIRAC NOUS VOILA



et c'est la tentation totalitaire qui ressurgit pour la droite "la moins civilisée".

A gauche, ou plutôt ailleurs, c'est également le ras l'bol face à la classe politique qui s'est exprimée aux dernières élections municipales plus particulièrement par le vote écologique.

"L'apolitisme" des écologistes auxquels ont adhéré de nombreux français soucieux de la réalisation des valeurs du libéralisme politique, de la démocratie et du socialisme, tout comme l'engouement dans le guide Chirac expriment la crise de confiance grandissante face aux institutions démocratiques minées par l'incapacité de l'état national.

L'élection européenne est la dernière chance de la démocratie. Le P.C.F., longtemps après le P.C.I., semble l'avoir compris puisqu'il se déclare prêt à l'accepter. Si elle devait trop tarder ou échouer, c'est la fascisation de l'état-nation qui l'emporterait et le spontanéisme par sa défiance envers les institutions en crise ne pourrait, bien malgré lui, qu'accélérer cette issue inéluctable.

FEDECHOSSES.

INFORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS MIGRANTS

Extrait de Euroforum - n° 35/76 - 5.10.1976 - annexe 1 - p. 1

EMIGRER EN TERRE CONNUE

La Communauté européenne élargie compte plus de 250 millions d'habitants, dont 105 millions de travailleurs. En vertu du traité de Rome, ceux de ces travailleurs qui sont des ressortissants des Etats-membres de la Communauté ont le droit individuel de se déplacer librement à l'intérieur de la Communauté et d'occuper un emploi de leur choix dans n'importe lequel des neuf pays membres.

Le travailleur de la Communauté peut ainsi choisir dans un éventail de possibilités d'emplois nettement plus large que lorsque son choix se limitait au seul marché national de l'emploi. Mais comment peut-il être informé des conditions de vie et de travail dans chacun des neuf pays membres ?

Jusqu'à présent, il devait compter sur l'initiative privée, le plus souvent sur des informations qui lui étaient données de bouche à oreille. En somme, sur le hasard.

Les seules sources officielles d'information à la disposition des travailleurs migrants pour obtenir des renseignements sur le pays où ils se proposaient de travailler sont les ambassades et les consulats. Mais les informations qui y sont données sont souvent de nature extrêmement variables ; surtout les ambassades sont peu nombreuses et rarement proches du lieu de résidence des travailleurs.

Pour donner au travailleur un maximum d'éléments d'appréciation et lui permettre de choisir en connaissance de cause, le pays où il va peut être se rendre à titre temporaire ou définitif, la Commission européenne est sur le point de rendre opérationnel un système de diffusion, par les services nationaux de l'emploi, d'informations aussi actualisées que possible sur les conditions de vie et de travail dans les neuf pays membres.

Désormais, il sera possible aux travailleurs migrants potentiels de recevoir par l'intermédiaire de leur bureau local et dans leur propre langue, des informations détaillées sur le pays de la Communauté de leur choix.

Ces informations sont fournies par tous les Etats de la Communauté selon un même schéma directeur, schéma adopté par la Commission européenne et expérimenté depuis quelque temps par les services spécialisés de l'emploi des Etats membres. Elles sont disponibles dans tous les services locaux de l'emploi auxquels chaque travailleur peut s'adresser.

L'intérêt du système est que non seulement les renseignements sont recueillis dans tous les pays selon le même schéma directeur, mais que l'échange de ces informations s'effectue deux fois par an, le même jour, au cours d'une réunion à Bruxelles des représentants des services spécialisés de l'emploi. Les informations sont examinées et échangées en séance : dès le lendemain de la réunion, chaque pays membre dispose de renseignements fraîchement recueillis sur les conditions générales de travail et les prix à la consommation dans les huit autres Etats membres.

Ainsi le service spécialisé de chaque pays membre est à même d'assurer aux services régionaux et locaux de l'emploi qui en font la demande une information mise à jour deux fois par an, en avril et en octobre.

Les informations se présentent sous la forme d'une série de quatre brochures illustrées pour chacun des neuf pays de la Communauté ; elles sont établies dans les six langues de la Communauté.

Euroforum - n° 35/76 - 5.10.1976 - annexe 1 - p.2

1. Libre circulation et sécurité sociale

Les informations contenues dans la première de ces quatre brochures indiquent au travailleur migrant comment la législation communautaire relative à la libre circulation et à la sécurité sociale des travailleurs migrants est appliquée dans le pays où il envisage de se rendre. Elles couvrent son droit à l'égalité de traitement avec les nationaux du pays d'accueil, ses droits syndicaux dans ce pays et les dispositions prises pour qu'il puisse obtenir le bénéfice des allocations et prestations au même titre que les travailleurs nationaux.

La brochure renseigne également le travailleur migrant sur les démarches à entreprendre pour obtenir le permis de séjour lorsque le travailleur a trouvé un emploi dans un autre Etat membre. Elle comprend aussi l'adresse des services qui peuvent l'aider utilement à son arrivée.



2. Quel est ce pays ?

La seconde des quatre brochures fournit des renseignements sur la géographie, le climat et la population (y compris la population étrangère) du pays en question. Elle décrit brièvement l'organisation politique du pays, son économie, son système d'éducation et les possibilités existantes de formation professionnelle.

La brochure traite également des prestations sociales et des allocations familiales dont les travailleurs de la Communauté peuvent bénéficier en précisant où ils peuvent les obtenir et les conditions d'octroi.

3. Les conditions de travail

Cette troisième brochure donne des indications générales et orientatives sur les conditions de travail.

Elle fournit avant tout des précisions sur les heures de travail, les droits aux congés, les primes et indemnités ainsi que les possibilités d'heures supplémentaires. Elle donne aussi des indications sur les salaires minima garantis aux différentes catégories de travailleurs pour certains pays membres et les salaires moyens dans certains autres Etats membres. Elle indique ensuite aux travailleurs, en fonction de leur situation familiale, les déductions sur salaire auxquelles ils doivent s'attendre au titre des impôts, des cotisations au régime national d'assurance maladie, des contributions à la pension, etc.

Des précisions sur les allocations de logement, de transport et autres, lorsqu'elles existent, ainsi que sur les indemnités que les travailleurs migrants peuvent s'attendre à recevoir en cas de maladie ou de chômage, sont également fournies par la brochure.

Enfin, celle-ci indique aux travailleurs migrants éventuels comment ils peuvent rapatrier leurs revenus et à qui ils doivent s'adresser pour le faire.

4. Le coût de la vie

La quatrième brochure de la série reproduit une fourchette de prix minima et de prix maxima d'une large gamme de produits de consommation et de services. Ces informations recueillies de façon empirique n'ont pas valeur de statistique, mais elles permettent au travailleur de mieux s'orienter dans la liberté de choix que lui offre la "libre circulation" d'autant plus que cette information est régulièrement mise à jour tous les six mois.

Les prix indiqués sont ceux des aliments, des boissons et du tabac, des vêtements, de l'essence et de l'entretien des voitures, des principaux articles de consommation tels que les téléviseurs, les réfrigérateurs et les machines à laver, ainsi que des services (blanchissage, coiffeur, divertissement, transports, affranchissement postal, etc.).

Grâce à ces informations, les travailleurs pourront être mieux informés sur les possibilités qui leur sont offertes sur un marché du travail élargi aux dimensions de la Communauté. Il leur suffit de s'adresser à cet effet soit au bureau local de leur pays ou au service spécialisé de leur choix.

A l'issue du stage de Strasbourg sur les droits politiques et sociaux des travailleurs migrants, nous avons adressé une lettre au Secrétaire d'Etat aux travailleurs Immigrés avec les motions que nous avons adoptées.

Il nous a répondu dans le mois par une lettre dactylographiée non stéréotypée, ponctuée d'une invitation manuscrite à un entretien. Il a pris en considération notre étude collective.

Son argumentation répond point par point à nos revendications et justifie l'action du gouvernement :

1 - Les "25 mesures gouvernementales" arrêtées en Conseil des Ministres le 9 octobre 1974 ne pouvaient se fonder sur un programme d'action présenté par la Commission au Conseil des Ministres de la Communauté le 18 décembre 1974.

Question de bon sens ! Mais la Commission était chargée depuis longtemps de cette étude et les gouvernements savaient ce qu'il en sortirait. D'ailleurs n'ergotons pas, le Ministre semble reconnaître avec satisfaction que la politique française est proche de la résolution du Conseil des Ministres de la Communauté du 9 février 1976. Il se félicite d'y voir adoptées les suggestions françaises concernant la formation des migrants.

2 - "La politique suivie par la France depuis 1974... est... l'une des plus avancées". Il est toujours imprécis et indélicat de se délivrer des brevets de bonne conduite par rapport aux voisins. Que des efforts aient été accomplis est indéniable, notamment pour la formation, l'accueil, l'assistance aux familles, le logement, la promotion individuelle et sociale. Mais dans tous ces cas nous avons vu qu'il restait beaucoup à faire, qu'une politique nationale était inopérante car elle n'intervient pas à la racine du mal. En outre ce qui est fait, l'est le plus souvent en fonction d'intérêts économiques, mais rarement dans celui bien compris des travailleurs.

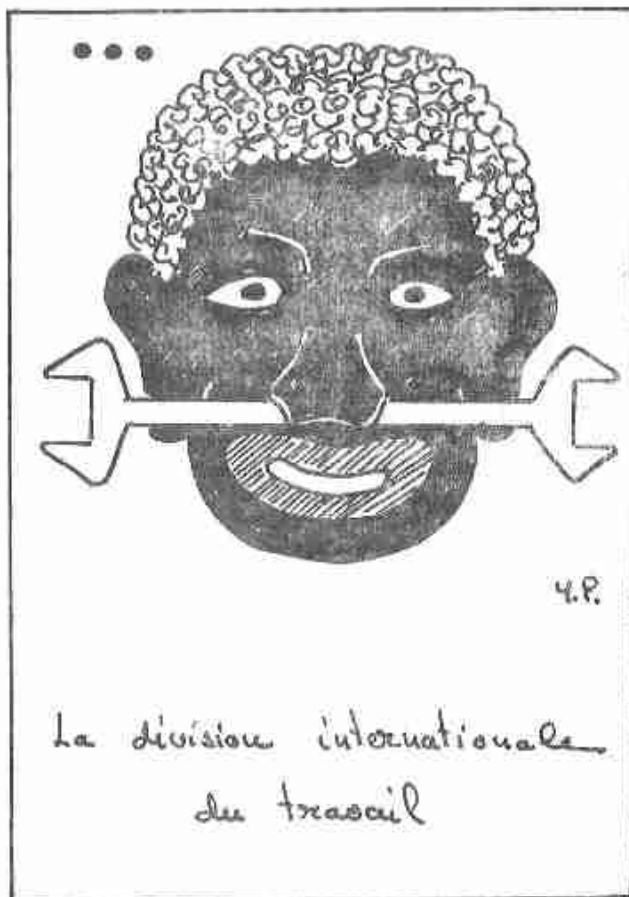
Mais il y a plus grave. Le Ministre souligne le "refus constant de la France de recourir à des mesures coercitives contraignant les migrants à rejoindre leur pays". Est-ce de la candeur, un malentendu ou une imprécision ?

Il reconnaît toutefois que des "dispositions utiles" sont apportées par la Communauté. Mais la participation politique des migrants, souhaitée par la Communauté, ne lui semble pas encore utile.

3 - La position du gouvernement est nette sur les droits politiques des travailleurs migrants : ils n'en ont pas et ne doivent pas en avoir. ...

- Tout d'abord les travailleurs migrants ne sont ici qu'à titre provisoire et ne s'intéressent qu'à la vie politique de leur pays d'origine. Des efforts sont faits pour leur formation et pour leur permettre d'exercer leurs droits de citoyens de leur pays. La collaboration entre l'Administration française et les consulats va-t-elle vraiment dans ce sens ? Leur intérêt n'est-il pas suspecté, empêché, baillonné ?

- Pas de participation des travailleurs migrants à la vie politique du pays d'accueil en dehors de la naturalisation qui en fait des citoyens. Seule la naturalisation prouve que le migrant attache désormais plus d'importance à son pays d'adoption et qu'il n'a plus l'intention de retourner au pays.



Il envisage son avenir ici. Et si le gouvernement reste ferme sur ces principes, il libéralise et ouvre plus largement la procédure de naturalisation.

Mais qu'a-t-il fait pour simplifier cette procédure et pour donner une impression moins humiliante à ces examens, contrôles, paperasseries ?

- C'est dans la vie syndicale, sur les lieux de travail que le gouvernement reconnaît des "possibilités d'expression" aux migrants. (Loi du 11 juillet 1975 autorisant les travailleurs migrants à accéder à des responsabilités syndicales) ... et dans la vie culturelle.

Mais quand cessera cette distinction fautive entre vie syndicale et vie politique, entre vie culturelle et politique locale ?

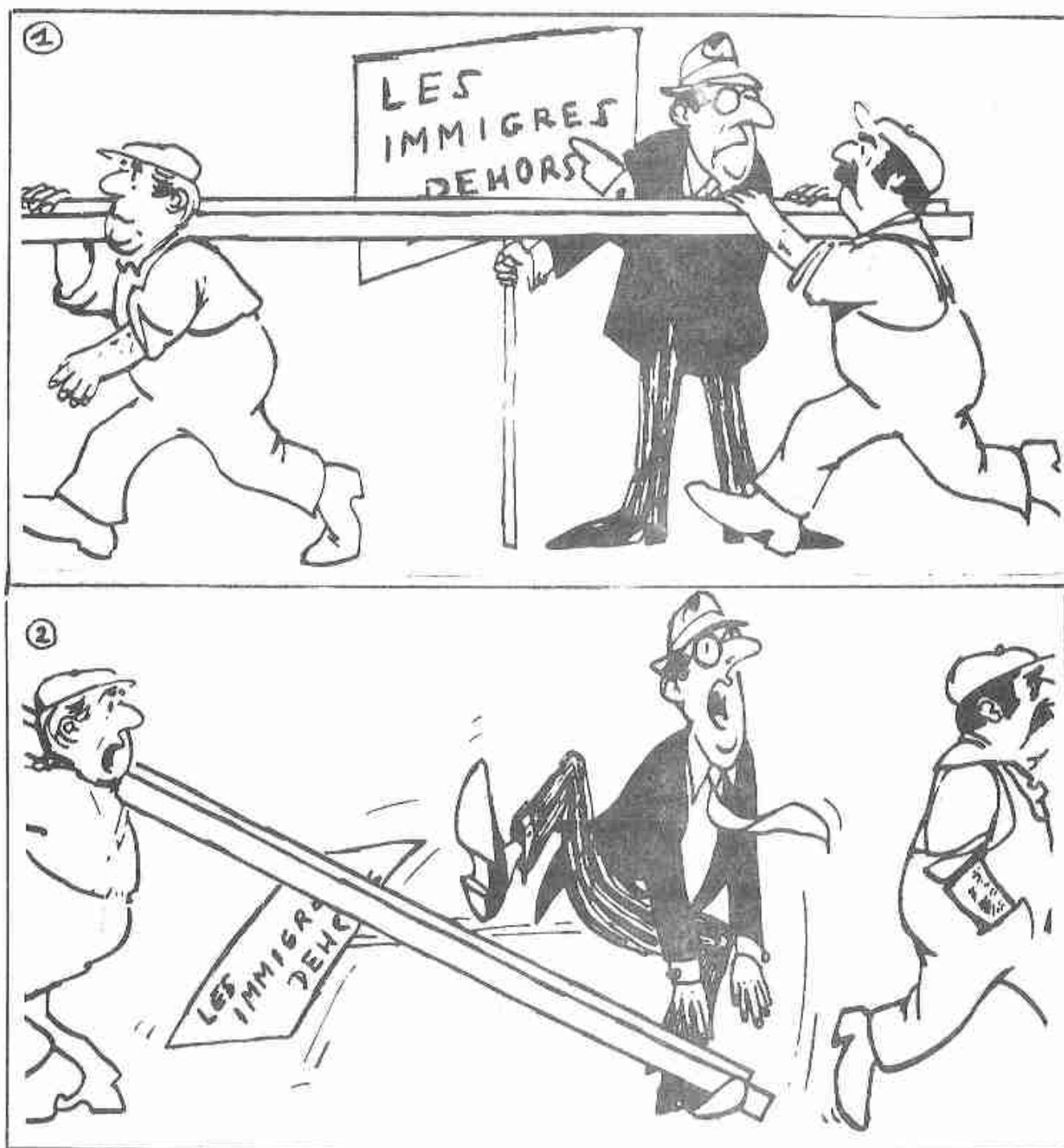
Le Secrétaire d'Etat laisse entendre dans sa lettre ("Une politique authentique en faveur des immigrés ne doit pas s'appuyer sur une conception abstraite, bâtie a priori du migrant, mais à partir de sa condition concrète, de ses aspirations.") que nous représentons la "conception abstraite" des immigrés et qu'il représente la "condition concrète" et les "aspirations" du migrant. Pour dialoguer, il faudrait sans doute renoncer aux qualificatifs trop catégoriques.

Nous croyons nécessaire de réaffirmer que les travailleurs migrants :

- doivent participer aux élections européennes (en évitant bien sûr le double vote). L'Europe est un espace économique et culturel) qui concerne toutes les personnes participant à la production et (ou) à la consommation de ses richesses ; en clair = , tous ceux qui y vivent. Il est donc indispensable que tous prennent part à sa première expression politique démocratique, qu'ils soient nationaux ou migrants.

- doivent participer à l'organisation de la vie locale, comme cela se fait déjà en Suède et dans une certaine mesure en Italie

Bertrand SAINT - GAL



LA CRISE DU MARCHÉ COMMUN AGRICOLE

Il est connu que le marché commun agricole est depuis longtemps en crise.

A l'occasion des négociations qui se déroulent chaque année pour la fixation des nouveaux prix agricoles apparaissent de la façon la plus évidente les divergences qui séparent les partenaires européens ; divergences désormais tellement profondes qu'elles justifient la peur que le marché commun agricole soit arrivé au seuil de la dissolution complète.

Cela implique de repenser le problème de l'agriculture européenne dans sa totalité, et en particulier de rechercher les causes de cette crise, quelle fonction l'agriculture a dans l'économie européenne, quelles conditions doivent être réalisées pour que devienne envisageable la rénovation de l'agriculture européenne.

LA CRISE DU MARCHÉ COMMUN AGRICOLE

Le marché commun agricole est organisé sur la base de trois principes fondamentaux :

- a) la fixation d'un prix commun à tous les pays de la C.E.E. pour chaque produit, afin de garantir l'unité du marché ;
- b) une gestion financière centralisée afin d'obtenir la participation solidaire de tous les pays européens aux coûts et aux produits du marché commun agricole ;
- c) la fixation de taxes douanières communes valables pour tous les pays tiers afin d'établir le principe de la préférence communautaire.

L'utilisation conjointe de ces trois mécanismes a mis en place une planification agricole européenne. Cela correspond au fait que dans le secteur primaire, à la différence du secteur industriel, il était impossible de se fier au libre jeu du marché comme moteur du processus d'intégration européenne et du développement économique ; d'autre part, l'on sait que dans presque tous les pays l'intervention des pouvoirs publics est bien plus accentuée dans le domaine agricole que dans le domaine industriel ; cette tendance s'accroît d'autant plus lorsque la structure économique d'un pays est plus évoluée.

Cependant, la programmation agricole ainsi obtenue s'est immédiatement révélée inefficace, excessivement onéreuse et incapable de poursuivre un plan organique à long terme dans le respect de l'exigence du développement équilibré au niveau communautaire. Cela se comprend facilement. Le premier point sur lequel se fonde le fonctionnement du marché commun agricole est la fixation d'un prix communautaire pour chaque produit agricole. Sur cette base il est impensable que puisse se réaliser une redistribution économique de la production et que ne se vérifie pas l'apparition de graves tensions et l'accumulation d'excédents. Les prix communautaires agricoles étaient destinés à se fixer à un niveau intermédiaire entre les prix minima et maxima réclamés par les différents pays sur la base d'un compromis ; il est évident que le prix européen ainsi fixé ne pouvait coïncider qu'exceptionnellement avec le prix d'équilibre correspondant à la production désirée au niveau communautaire et à la distribution la plus économique de la production entre les différents pays. Dans ces conditions, l'approfondissement des déséquilibres existants entre les régions agricoles les plus développées

et celles relativement sous-développées, et entre les exploitations à caractère capitaliste et les petites et moyennes propriétés était en outre inévitable.

Les limites de cette politique agricole fondée sur la fixation de prix européens ont été ultérieurement aggravées ces dernières années avec l'entrée dans la C.E.E. de trois nouveaux états membres dont les agricultures présentaient des caractéristiques différentes de celles des pays fondateurs, et par les crises monétaires qui ont remis en cause la signification même des prix communautaires. Dans cette situation, le mécanisme des montants compensatoires, imaginés pour résoudre ces problèmes, a permis au Marché Commun agricole de survivre même dans les moments de crise monétaire les plus graves ; toutefois la construction communautaire est sortie de ce "sauvetage" dans un état dramatique, grevée de procédures d'une complexité absurde et perpétuellement sous la menace de l'effondrement. Lorsque les règles atteignent des niveaux aussi élevés de complexité, il est inévitable que les distorsions s'aggravent, que la spéculation ait beau jeu et que le principe des prix communautaires subisse des exceptions et des infractions permanentes.

Dans ce cadre, le principe de la gestion financière centralisée n'a pu oeuvrer dans le sens de la réalisation d'une solidarité européenne toujours plus étroite. La participation solidaire de tous les pays aux coûts et aux produits du marché commun agricole est en fait contradictoire avec le maintien d'un mécanisme de planification qui engendre des tensions entre les Etats membres sans pouvoir ensuite les résoudre.

Etant donné la structure confédérale de l'Europe, la fixation d'un prix commun valable pour toute l'aire communautaire constituait l'unique instrument pour faire naître un marché commun agricole, cette forme primaire de planification étant seule compatible avec le maintien de la souveraineté des états-membres. L'alternative est la réalisation d'une planification européenne cohérente, décidée démocratiquement par un pouvoir européen responsable vis à vis des électeurs européens ; cet objectif ne peut être envisagé que dans le cadre de l'Union européenne, dotée d'un gouvernement européen et d'un parlement élu au suffrage direct. Dans ce sens, les limites actuelles de la politique agricole européenne sont le résultat de l'échec du développement institutionnel et démocratique de la Communauté.

L'AGRICULTURE EUROPEENNE DANS L'ECONOMIE MONDIALE.

A la crise du marché commun agricole s'oppose l'importance croissante qu'est appelée à prendre l'agriculture dans l'économie européenne.

Dans le passé, ceux qui soutenaient la nécessité de développer une politique agricole novatrice en Europe ont dû se confronter à ceux qui soutenaient la nécessité de spécialiser l'économie européenne dans la production industrielle et de recourir au marché mondial pour l'approvisionnement en denrées agricoles. Cette dernière position se justifiait par le fait qu'après la 2^{ème} guerre le marché mondial de tous les produits agricoles, ainsi que celui des matières premières a été presque continuellement caractérisé par un fort excédent de l'offre par rapport

à la demande ; cette position s'appuyait en outre sur le fait qu'une telle division du travail était envisageable durant la période considérée, car l'ordre international se caractérisait par une remarquable stabilité. Mais ces deux situations se sont dégradées au début des années 70. L'excédent mondial des produits agricoles s'est brusquement transformé en déficit. Et il doit être souligné que ce bouleversement n'est pas imputable à une conjoncture internationale particulière ; il s'est réalisé parallèlement à la hausse générale du prix des matières premières. Cette coïncidence n'est pas accidentelle, mais est imputable en dernière analyse à la tentative en cours d'établir un nouvel ordre économique international qui réalise une distribution des richesses plus favorable aux pays du tiers monde.

Dans ce sens le phénomène ne pourra arriver à son terme tant que les relations internationales n'auront trouvé un nouvel équilibre stable.

Face à ces transformations, l'existence d'un secteur agricole développé et organisé de façon moderne s'est révélé être une condition nécessaire pour éviter que les perturbations des marchés internationaux aient de graves répercussions sur l'économie européenne et pour éviter le chantage des producteurs qui monopolisent le commerce international de certains produits agricoles.

En second lieu, face à ces changements est apparue l'exigence pressante que l'Europe contribue à la recherche et à la fondation d'un nouvel ordre international, qui rende compatible l'exigence des pays industrialisés d'assurer le développement équilibré de leur propre système économique et les justes ambitions de développement et de progrès des pays du tiers-monde. Dans ce cadre, l'agriculture se présente comme un secteur crucial au sein duquel la collaboration entre pays européens et pays en voie de développement devra s'approfondir, dans la mesure où il est prévisible que dans de nombreux pays en voie de développement la capacité d'exportation sera encore longtemps concentrée dans le secteur agricole. Cela est encore plus évident si l'on prend en considération en particulier les rapports que l'Europe est appelée à établir, et les responsabilités qu'elle devra assumer pour garantir le développement ordonné en Méditerranée et en Afrique.

LE MARCHÉ COMMUN AGRICOLE A UN TOURNANT DECISIF.

La naissance du marché commun agricole a représenté une étape cruciale dans le processus d'intégration européenne, dans la mesure où elle a constitué le premier exemple de

construction européenne supranationale. La création d'un marché agricole a impliqué le lancement d'une politique agricole européenne qui, bien que limitée à des objectifs peu nombreux et modestes, a conduit à un important transfert de pouvoir du cadre national au processus d'intégration européenne. Le marché commun agricole a ainsi marqué la "frontière" la plus avancée qui pouvait être atteinte par le processus d'intégration, dans le cadre du maintien de la souveraineté politico-économique des Etats nationaux européens.

Deux conclusions doivent en être tirées.

- En premier lieu apparaît la nécessité de défendre le marché commun agricole tel qu'il s'est structuré, même avec les contradictions et les limites qui le caractérisent, tant que le processus d'intégration ne dépassera pas l'actuel stade confédéral.
- En second lieu, pour éliminer les aspects contradictoires et pour dépasser les limites du marché commun agricole, il est nécessaire de modifier le cadre dans lequel il se situe, c'est-à-dire qu'il est nécessaire d'envisager le passage du processus d'intégration du stade confédéral au stade fédéral par la démocratisation de la communauté.

Achever la construction du marché commun agricole signifie aujourd'hui arriver à une monnaie européenne qui unifie le marché européen et transférer à un pouvoir démocratique les décisions fondamentales en matière agricole, établissant une politique cohérente destinée à garantir le progrès équilibré de l'agriculture européenne dans le cadre de l'ouverture de l'Europe à la collaboration avec les pays en voie de développement. Mais battre monnaie et effectuer les choix fondamentaux dans le domaine agricole sont des buts que seul un gouvernement européen pourrait atteindre.

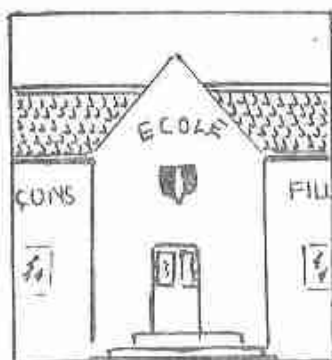
Le marché commun agricole est aujourd'hui arrivé à un tournant décisif car il peut passer de la phase de la coopération intergouvernementale à la phase de la programmation démocratique européenne. Après la décision du sommet de Rome de décembre 1975 de procéder à l'élection directe du Parlement Européen en 1979, le processus d'intégration européenne se trouve face à la possibilité d'effectuer à brève échéance le saut qualitatif du système des Etats européens à la Fédération européenne.

L'élection européenne implique le développement démocratique de la communauté et avec lui la naissance d'un pouvoir en mesure de contrôler démocratiquement le développement de l'économie européenne.

Dario VELO



EDUCATION



UNIVERSITE EUROPEENNE : CHANGER DE VOIE

Conditionnant l'avenir d'une société, le système éducatif est une des composantes du progrès social. Mais tout système éducatif finit par se scléroser lorsque ses structures vieillissent. Il perd son rôle dynamique, facteur d'évolution. Tel est le cas de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France. Il en est encore ainsi lorsqu'il demeure étroitement replié sur lui-même en "autarcie", c'est à dire dans un cadre national.

Dans la Communauté économique européenne est organisée une libre circulation des marchandises, des capitaux et des travailleurs. On a réglementé tant bien que mal l'économie, tout ce qui touche aux biens. Qu'en est-il de la formation des hommes, de leur Education ? Elle s'élabore dans un cadre purement national. Ses effets restent tout autant limités. La coopération entre systèmes éducatifs relève actuellement de l'illusion. Si chaque système d'éducation possède des particularités, n'est-il pas cependant souhaitable de les concilier entre eux, de les harmoniser sans leur faire perdre leur originalité.

Quelques expériences ont vu le jour. Dans un domaine bien limité, la recherche nucléaire. L'enseignement proprement dit demeure jalousement couvé par les Etats. Parfois des Ministres de l'Education des états membres se réunissent pour élaborer des conventions bilatérales.

Le traité de 1957 qui fut à l'origine de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) prévoyait la création d'une Université européenne, pluridisciplinaire.

Quatorze années de discussion furent nécessaires pour constituer son acte de naissance signé en 1972. Exclusivement destiné à recevoir des étudiants de 3^e cycle, répartis dans quatre disciplines (Histoire et civilisation, Sciences économiques, Sciences juridiques, Sciences politiques et sociales), l'Institut universitaire européen fut inauguré en novembre 1976 à Florence après cinq années de piétinements. Il reçoit 70 étudiants ; soit en moyenne 17 étudiants par enseignement. Fruit d'une "large" concertation intergouvernementale, cet institut pourra délivrer un diplôme "Européen" à ces quelques privilégiés. Il est permis de douter de la vocation Européenne de cet institut...

La création d'une université européenne, ne passerait-elle pas par d'autres voies que les négociations entre gouvernements ? Tant de labeur pour de si maigres résultats ! Ça mérite réflexion... Une mise en place de structures d'Enseignements et d'Education en général, de Recherche au niveau européen ne peut être le seul fait des gouvernements. En France, une solution paraît possible et réside dans le

texte même de la loi d'orientation du 12 novembre 1968, que l'on pourrait à cet effet dépoussiérer. En effet, celle-ci prévoit en son article 2 que les Universités doivent établir des liens particuliers avec les universités des états membres de la Communauté, en vertu du pouvoir d'autonomie consacré par la loi d'orientation. Certaines universités n'hésitent pas à recourir à ce genre d'initiative en passant des conventions avec des centres universitaires étrangers. Mais ce procédé est loin de se généraliser car l'autonomie des universités devient un rêve, un mirage insaisissable que sait déplacer le Secrétariat d'Etat aux universités par ses actions jacobinistes et centralisatrices !

La solution à une véritable coopération entre universités ne peut se concevoir que dans la restitution de leur pouvoir d'autonomie, financier et pédagogique.

Promouvoir une véritable politique européenne de l'enseignement supérieur, c'est donner aux Universités, à leur propres instances le pouvoir d'établir librement des conventions prévoyant l'existence de liens inter-universitaires, la reconnaissance mutuelle des diplômes, l'harmonisation voire l'unification de programmes d'enseignement et de recherche, l'échange d'enseignants et d'étudiants, l'organisation de stages, de conférences inter-universitaires etc... sans oublier les problèmes des langues.

Cela ne signifie pas que le poids de cette coopération inter-universitaire pèse uniquement sur les seules Universités. Le rôle des gouvernements des états membres en ce domaine doit être accru notamment dans les domaines des équivalences des diplômes nationaux et de la liberté d'établissement des diplômes etc...

L'aide directe et indirecte aux étudiants peut même se concevoir dans un cadre extra-étatique et inter-régional. Une agence Européenne de l'emploi qui ne concernerait pas que les demandeurs d'emplois issus de l'université pourrait constituer un remède efficace aux crises d'emploi nationales et régionales.

Une université que l'on veut européenne ne peut se concevoir à une échelle super-microscopique. Que vaut un diplôme "Supranational" que l'on affuble d'"Européenneté", lorsqu'il reflète les querelles et les pressions exercées entre gouvernements.

Quel avenir réserver à cette institution qui s'attribue les noms d'"Institut de la communauté européenne pour les études universitaires" comme il en existe un en Belgique ou "Institut universitaire européen" de Florence. A l'imitation de l'enseignement privé qui crée ses propres "European Business Schools" les Etats possèdent désormais leur Villa Tolomei à Florence, pour le luxe de quelques étudiants.

Francis MANTES

LANGUE OCCITANE :



LE SNES ET LA CFDT PRENNENT POSITION

Une fois de plus, par des motions sans la moindre ambiguïté, le S.N.E.S. et la C.F.D.T. ont pris position pour l'enseignement généralisé de la langue occitane, à l'intérieur de son domaine, et pour son usage dans la vie publique.

Lors de son Congrès National qui s'est tenu à Nancy du 22 au 25 mars 1977, le SNES par le truchement de sa Commission spécialisée "Enseignement des Langues et Cultures Régionales", réclame que l'enseignement de l'occitan "soit conçu comme un enseignement à part entière compris dans le service normal des maîtres et l'emploi du temps des élèves" et que la formation continue des maîtres "soit assurée à un haut niveau à l'université". (1)

Le SGEN-CFDT a, quant à lui, lors du Congrès Académique d'Orthez des 5 et 6 mars 1977, voté une autre motion au titre encore plus explicite puisqu'elle porte sur les "langues et cultures opprimées". Il y est bien précisé, en préambule, qu'il ne saurait y avoir "de hiérarchie des langues" et qu'en conséquence la place de l'occitan ne saurait être réduite "ni par une vision statique", "ni par une vision passéiste". Cette motion stipule que l'enseignement de l'occitan (ainsi que du basque, du breton, du catalan, du corse et du flamand) doit partir du début de la scolarité et que des filières facultatives seront créées où l'enseignement sera donné dans cette langue. Enfin, il y est dit que tout élève aura la faculté de présenter une épreuve facultative d'occitan à tous les examens et concours. (2)

Si l'on tient compte du fait que l'emploi de l'occitan dans tous les aspects de la vie publique est sans cesse demandé par des minorités de plus en plus nombreuses et assurées de leur bon droit, on peut affirmer, avec juste raison, que ces deux syndicats, qui sont à la pointe de la revendication démocratique, se sont faits l'écho d'une large fraction des enseignants et des parents d'élèves, eux-mêmes soutenus par des couches plus amples de l'opinion.

Transmis par le Centre Occitan de Presse
à Sauvagnas, 47340 Laroque-Timbaut

(1) "L'Université syndicaliste" N° 26 du 20 avril 1977

(2) "SGEN 47", bulletin N° 6, U.D.C.F.D.T., rue Paul Pons, 47000 Agen

FACE AU GOUVERNEMENT

RUSSO AMERICAIN DU MONDE ...

Dans le cadre de la nécessaire coopération entre les différents organes de presse fédéraliste FEDECHOSES reproduit dans ce numéro une série de trois articles de Mahmoud RIAD (secrétaire général de la Ligue arabe), Claude CHEYSSON (membre de la Commission des communautés européennes) et Munther Ahmed AL. MUTLAK (ambassadeur, représentant permanent de l'Irak auprès des Nations Unies à Genève) sur les relations euro-arabes publiées en février 1977 par *Europa*, revue de l'Union européenne de Suisse. Nous reproduisons également le rapport "la politique de la C.E.E. en Méditerranée" de Lucio LEVI au stage de Pavie de la J.E.F. à l'automne dernier tel qu'il a été retranscrit par *Federalismo Militante*, mensuel de la section italienne de la jeunesse européenne fédéraliste.

Ces quatre textes complémentaires dont seul le premier exprime les positions de l'avant-garde fédéraliste devront servir à préparer la "Conférence euro-arabe" préparée par la J.E.F.-Europe avec les organisations de jeunesse des pays arabes, Conférence qui se tiendra à Malte et dont nous ne manquerons pas de reparler.

FEDECHOSES

LA POLITIQUE DE LA C.E.E. EN MEDITERRANEE

On ne peut examiner les relations entre l'Europe et les pays méditerranéens sans étudier le développement du système mondial des Etats qui les conditionne profondément. En effet, la fin de la deuxième guerre mondiale marque le passage du système européen au système mondial des Etats et transforme, tant l'Europe que les pays de la Méditerranée, en une aire dépendante des puissances extérieures. On peut distinguer trois phases dans l'histoire des relations entre l'Europe et la Méditerranée dans le second après-guerre.

La première est celle de la guerre froide caractérisée par une étroite subordination de l'Europe aux Etats-Unis. Dans cette phase, les puissances méditerranéennes maintiennent encore une certaine influence sur la Méditerranée due au maintien en place des empires coloniaux français (Maroc, Algérie, Tunisie) et anglais (Gibraltar, Malte, Chypre et Suez). Mais cette influence est insuffisante pour garantir la sécurité de l'Europe face à l'Union soviétique. Seule l'intégration du Portugal, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne fédérale et de la Turquie dans l'OTAN, la signature d'un traité militaire entre les Etats-Unis et l'Espagne et la présence de la sixième flotte en Méditerranée permettent d'y contenir la poussée soviétique. La Méditerranée demeure encore complètement sous le contrôle des alliés occidentaux. Mais en même temps s'accroît la décadence des empires coloniaux européens. Le processus de décolonisation est soutenu par les deux superpuissances qui aspirent à se substituer à la domination européenne. L'Etat d'Israël naît d'un accord entre les U.S.A. et l'U.R.S.S. contre la France et la Grande Bretagne.

Dans un premier temps, les Etats-Unis remplissent seul le vide de pouvoir laissé par les puissances coloniales européennes, tandis que l'U.R.S.S. néglige le monde non communiste, concentrée qu'elle est dans l'effort de la reconstruction et de la consolidation de son contrôle sur ses propres satellites. Le schisme yougoslave lui interdit d'autre part d'avoir un débouché direct en méditerranée.

La seconde phase qui débute avec la crise de Suez en 1956 marque l'écroulement de l'influence européenne et le début de la présence soviétique en Méditerranée.

Après la nationalisation du canal de Suez par l'Egypte et le retrait des troupes franco-britanniques du canal, obtenu par l'O.N.U., mais en fait imposé par un accord entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, l'influence soviétique sur le monde arabe commence à croître. Après l'accord économique avec l'Egypte, l'U.R.S.S. est de plus en plus acceptée dans le monde arabe, de la Syrie à l'Algérie, comme amie et alliée. Dans le même temps les Etats-Unis deviennent les garants de l'existence de l'Etat d'Israël. Parallèlement, le conflit arabo-israélien tend à se radicaliser et le Moyen-Orient se transforme en une zone de forte friction entre les sphères d'influence des deux superpuissances. Les deux plus grandes puissances européennes contraintes par la crise de Suez à prendre acte de leur décadence politique sont impuissantes à développer un rôle positif dans l'aire méditerranéenne où se font face les flottes américaine et soviétique.

La troisième phase se développe avec l'affirmation de la détente internationale. Celle-ci est le résultat du renforcement des Etats soumis à l'hégémonie des Etats-Unis et de l'Union Soviétique (surtout la Communauté européenne et la Chine), qui contraignent les deux superpuissances à atténuer leur antagonisme dans le but de rétablir leur hégémonie au sein des blocs respectifs. Jusqu'à présent, seule la Chine, qui accède au rôle de grande puissance, a réussi à se soustraire à la logique de la bipolarisation. Au contraire, la Communauté européenne, bien qu'ayant mis en crise l'alliance atlantique et le système monétaire international, n'est pas en mesure de constituer une alternative à l'hégémonie américaine, malgré son stade avancé d'intégration économique et en raison de sa division politique persistante.

En conséquence, en Méditerranée ne correspond pas à l'affaiblissement des Etats-Unis, un renforcement de l'Europe, mais une plus large liberté d'action des pays ex-coloniaux, le renforcement du nationalisme arabe et l'augmentation du désordre et de l'instabilité internationale.

Aucune grande puissance ne peut assurer l'ordre dans cette zone. L'importance stratégique de la Méditerranée stimule toutefois une forte compétition entre les superpuissances. Les fréquents renversements d'alliances (par exemple l'Egypte passée de l'aire d'influence occidentale à celle de l'U.R.S.S. avant de se rapprocher de nouveau récemment des Etats-Unis) comme dans les Balkans durant les décennies précédant la première guerre mondiale, font craindre que l'on puisse en arriver à un affrontement entre les superpuissances.

L'incapacité du système mondial bipolaire à assurer la paix en Méditerranée exige le renforcement de la présence de l'Europe pour faire ce que les deux grands sont incapables de faire.

Le contenu de la politique extérieure de la Communauté européenne aujourd'hui est essentiellement économique selon la nature de cette association d'Etats. Traditionnellement, la responsabilité de la défense et de la diplomatie est un domaine réservé des seuls Etats. Cette tradition n'a pas subi d'exception en Europe, malgré le processus d'intégration. Le traité de Rome, comme on le sait, limite la compétence des institutions européennes aux affaires économiques. Le pouvoir de direction de la Communauté réside dans l'organe intergouvernemental : le Conseil des ministres. Ainsi les Etats maintiennent intacte leur souveraineté. Les politiques extérieures des Etats restent donc séparées. C'est seulement à la fin des années soixante qu'en corrélation avec le développement de l'influence internationale de l'Europe commence à se poser le problème d'une politique extérieure de la Communauté.

L'institutionnalisation des conférences au sommet des Chefs de gouvernement représente la tentative de donner une réponse à l'incapacité de la C.E.E. d'affronter tant les grandes questions de politique internationale que les problèmes de la politique économique et monétaire. Le sommet de Copenhague en décembre 1973 approuve un document sur l'identité européenne dans les affaires internationales. Il propose une action commune sur le problème de l'énergie, fondé sur le principe de la coopération avec les pays producteurs de pétrole et publie une déclaration "pro-arabe" sur le conflit du Moyen-Orient. A l'épreuve des faits les propositions de Copenhague apparaissent comme velléitaires et la Communauté se révèle incapable de réaliser une politique extérieure indépendante car elle est la somme de neuf volontés politiques diverses et divergentes. Elle est incapable d'exprimer une volonté politique unitaire. En particulier, pour ce qui concerne les rapports entre l'Europe et les pays arabes, les Etats-Unis

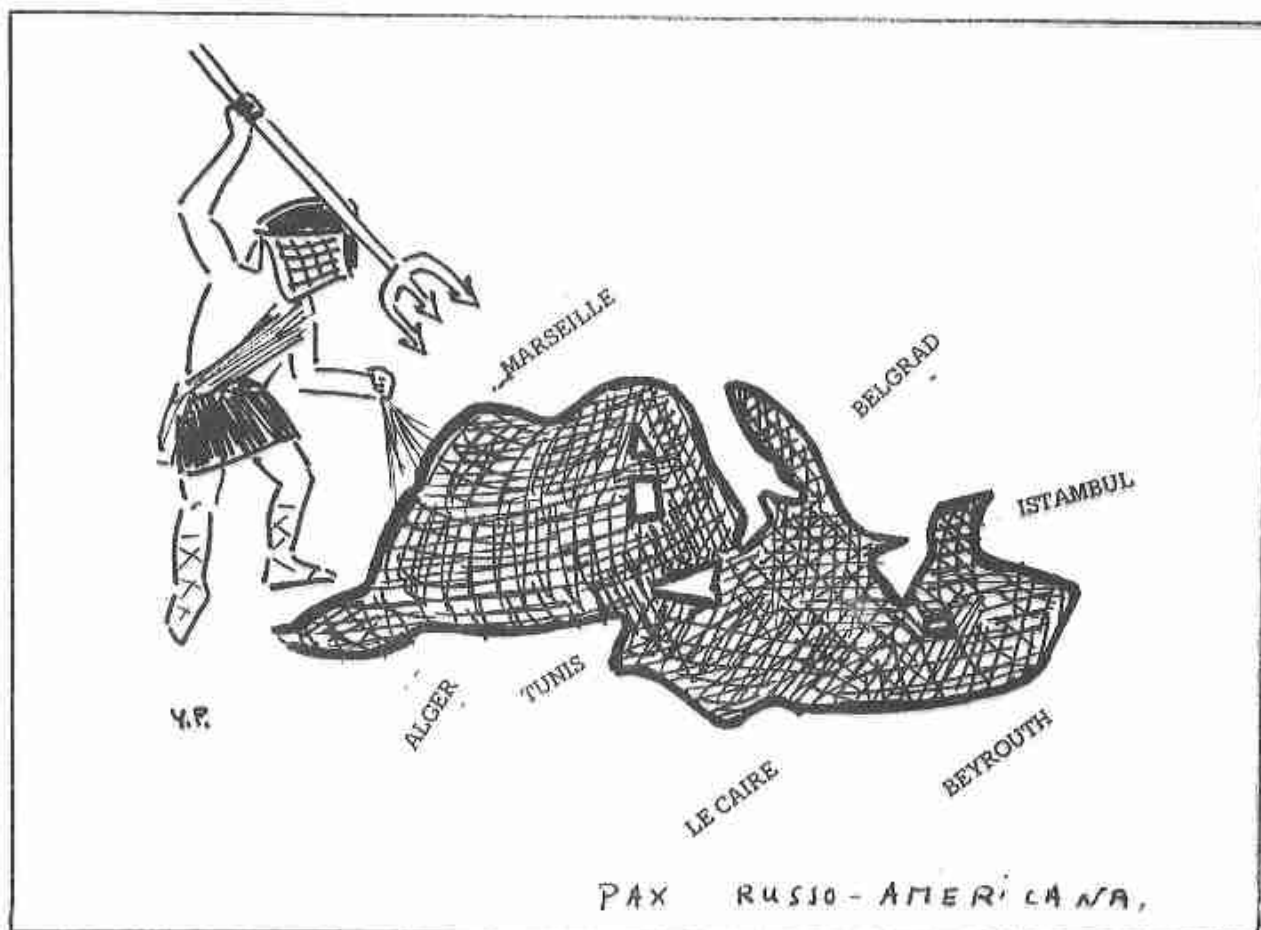
sont hostiles à quelque forme que ce soit, de relations spéciales. Ils tendent à exploiter les divisions de l'Europe (comme le conflit qui oppose la Grande Bretagne aspirant à l'autosuffisance énergétique, grâce aux gisements de la Mer du Nord, à la France qui se bat pour la coopération entre l'Europe et les Pays arabes) pour la plier à leurs propres desseins.

Les faibles résultats que la C.E.E. a réussi à obtenir sur le plan international ont un caractère que nous pouvons définir comme négatif, avec l'exclusion des régimes fascistes espagnols et portugais et le gel de l'association de la Grèce après le coup d'Etat des Colonels. Ainsi les pays qui se libèrent du fascisme frappent à la porte de la Communauté, de laquelle ils attendent une aide pour résoudre leurs plus graves problèmes.

La Communauté a concédé un prêt au Portugal libre et le début des négociations pour l'adhésion de la Grèce à la C.E.E. est imminent. L'Espagne a demandé que s'ouvre la procédure de sa propre adhésion à la Communauté après avoir rempli la condition de la restauration de la démocratie. Les espoirs de ces pays se tournent vers l'Europe car ils voient en son sein la possibilité de développement de la production industrielle moderne et l'embryon d'une aire autonome de conditionnement des superpuissances.

Mais l'élargissement d'une zone de libre échange entre pays de différentes forces politiques et économiques tend à perpétuer l'actuelle division internationale du travail, qui assigne aux pays méditerranéens le rôle de réservoir de main d'œuvre à bas prix, et l'actuelle inégale distribution du pouvoir et de la richesse entre les régions fortes et arriérées. De ce point de vue il n'y a pas seulement un déséquilibre entre l'Europe septentrionale et Europe méridionale, mais également un profond écart entre les pays des côtes Nord et Sud de la Méditerranée. Aujourd'hui la C.E.E. est incapable de corriger ces distorsions de développement dans l'aire méditerranéenne. Son mécanisme de développement a accentué les déséquilibres territoriaux et a conduit à la marginalisation de l'Italie. Ce destin serait également fatalement réservé aux nouveaux pays qui s'approchent aujourd'hui de la Communauté.

L'Europe est ainsi impuissante à offrir une solution acceptable à la crise du Moyen-Orient. La trêve du Sinaï est aujourd'hui garantie par les Etats-Unis. L'Egypte s'est rapprochée de la superpuissance américaine car elle y a vu le gendarme capable d'assurer l'ordre international. Mais aucun Etat n'a le pouvoir de maintenir l'ordre en Méditerranée. Les Etats-Unis se sont affaiblis, comme le démontre la crise de l'alliance atlantique mise en lumière avec l'abandon de l'OTAN par la France et la Grèce, et leur impuissance à éviter le conflit gréco-turc à Chypre. Mais l'U.R.S.S. n'est pas non plus capable de tenir un rôle d'équilibre. Le Moyen-Orient est le terrain de rencontre des deux superpuissances et de leur lutte pour étendre leurs zones d'influence. Le nationalisme arabe et le terrorisme palestinien, soutenu par la Lybie, s'insèrent dans les vides de pouvoir et accroissent l'instabilité internationale. La tragédie du Liban et du peuple palestinien découle de l'accord de la majeure partie des pouvoirs constitués d'éviter ce qui devient considéré comme le facteur le plus important d'instabilité et de désordre au Moyen-Orient. Tout cela met en lumière que la différence de ce qui est advenu au Sud-Est asiatique, n'existent pas au Moyen-Orient les conditions d'un désengagement des grandes puissances. Il n'y a pas en effet, dans cette zone de Chine, capable d'une action politique autonome entre les superpuissances et de tenir ainsi un rôle de médiateur des conflits dans lesquels elles sont engagées, un retrait des Etats-Unis correspondrait vraisemblablement à une extension de l'Union soviétique et vice versa.



En effet, la Fédération européenne pourrait avoir au Moyen-Orient le même rôle positif que la Chine dans le Sud-Est asiatique. Le pouvoir de dimensions continentales de la Chine a indiqué la seule voie pour combattre avec succès l'impérialisme des grandes puissances, amorcer la formation d'un ordre international plus pacifique, ouvert et souple, et construire un modèle de socialisme autonome de celui de l'U.R.S.S. ; la Fédération européenne pourrait contribuer de manière plus substantielle grâce à son haut développement industriel à briser le gouvernement mondial russo-américain, instaurer un équilibre polycentrique nécessaire au développement ordonné des relations politiques et économiques internationales, ouvrir de nouvelles possibilités de développement et une plus grande liberté d'action aux pays du Tiers-Monde aujourd'hui condamnés à l'exploitation par l'égoïsme des superpuissances et à donner au monde le premier exemple du dépassement pacifique de nations historiquement consolidées. L'équilibre polycentrique est en effet plus pacifique et souple que l'équilibre bi-polaire car, à la différence de ce dernier, les modifications des rapports de pouvoir entre les grandes puissances en un quelconque point du système ne répercutent pas de manière directe et immédiate sur le système tout entier. D'autre part, l'équilibre d'un système à plusieurs pôles est garanti par le fait qu'il est pratiquement impossible qu'une puissance devienne plus forte que la coalition de toutes les autres. C'est pour ce motif que, autour de la Méditerranée, de l'Algérie à

l'Egypte, à Israël, s'est créée une forte espérance dans le développement de l'unification européenne, qui pourrait favoriser l'atténuation des tensions entre les superpuissances et la solution négociée du conflit du Moyen-Orient garantissant dans le même temps l'autonomie et la coexistence pacifique de tous les peuples de la Méditerranée, même entre arabes et israéliens. Le gouvernement européen serait en outre en mesure d'élaborer un plan économique adéquat pour amorcer le dépassement du retard et du sous développement de certaines régions de la Communauté, renversant la tendance actuelle à la marginalisation des régions périphériques et à la congestion des régions centrales. Dans le même temps, la détente, que la naissance du pôle européen dans le système politique mondial tendrait à consolider, entraînerait un changement dans la qualité des aides aux pays en voie de développement (il est prévisible que celles des européens s'orienteront de manière préférentielle pour des raisons géographiques et historiques vers les pays méditerranéens et africains) dans le sens où les aides au développement prendront le pas sur celles à caractère militaire.

Lucio LEVI

Mahmoud Riad:

Nous voulons poursuivre le dialogue

La mer Méditerranée, "Mare Nostrum", comme l'appelaient les Romains, a de tout temps joué un rôle de premier plan dans la vie des peuples riverains, arabes et européens. Ces pays se livraient à un commerce florissant et procédaient depuis l'antiquité à des échanges dans plusieurs domaines. Depuis la seconde guerre mondiale, les rapports entre les pays occidentaux et les pays arabes riverains de la Méditerranée s'étaient quelque peu relâchés.

La guerre d'octobre 73 qui provoqua l'embargo pétrolier par les pays arabes producteurs et la crise économique qui en résultait ont mis en évidence l'importance vitale de la région tant du point de vue politique qu'économique. Les pays d'Europe occidentale ont compris que dans leur intérêt suprême il convenait de nouer des relations solides avec les pays arabes et de jouer un rôle actif dans la région.

Lors du 6ème sommet arabe, tenu à Alger en novembre 73, l'idée a été envisagée d'établir un dialogue euro-arabe. A cet égard une déclaration a été adoptée soulignant que "l'Europe occidentale est liée aux pays arabes à travers la Méditerranée, par des rapports solides de civilisation et d'intérêts communs, qui ne peuvent se développer que dans le cadre d'une coopération basée sur la confiance et les intérêts mutuels". Cette déclaration a été faite en réponse à une déclaration européenne, datée du 6 novembre 73, dans laquelle la Communauté européenne affirmait la volonté d'adopter une position politique commune et de participer activement aux efforts tendant à trouver une solution globale au problème du Proche-Orient.

L'instauration du dialogue marque en fait la volonté de rapprochement politique et économique des deux parties. Une première rencontre eut lieu, au cours de l'été 1974, entre le secrétaire général de la Ligue Arabe et le commissaire responsable de la Communauté européenne. Une série de rencontres suivirent, en juin 75 au Caire, en juillet 75 à Rome, en novembre 75 à Abou Dhabi, en mai 76 à Luxembourg, en décembre

76 au Caire, et enfin tout récemment, le 10 février, à Tunis.

Le dialogue euro-arabe constitue une étape importante dans l'histoire de la nation arabe. Il est l'aboutissement d'une volonté politique commune, émanant du plus haut niveau et visant à établir des relations privilégiées entre les deux parties. L'établissement de telles relations est dicté par les rapports de bon voisinage, les civilisations respectives ainsi que la complémentarité d'intérêts. Le but est de consolider les relations existantes, de développer les liens d'amitié entre les Etats et les peuples intéressés et d'ouvrir de nouveaux horizons dans les domaines politique, économique et culturel.

La sécurité de l'Europe dépend, dans une large mesure, de la collaboration entre les pays riverains de la Méditerranée.

Les Etats arabes ne cessent de déployer des efforts en vue de la réalisation de la paix au Proche-Orient et dans le monde.

Les Etats arabes sont animés de la meilleure volonté pour la réalisation de la prospérité dans tous les pays et l'amélioration des conditions de vie de l'humanité tout entière.

Les pays arabes producteurs de pétrole sont en mesure de fournir l'énergie nécessaire aux pays européens, leur permettant de venir à bout de l'inflation, de neutraliser la crise économique, et de recouvrer la prospérité. Les pays européens de leur côté, grâce à leur technologie avancée, pourraient contribuer au développement et à l'industrialisation des pays arabes, leur permettant de se hisser au niveau des pays riches et développés.

Dans tous les domaines de coopération, il conviendrait de consolider le dialogue, en le fondant sur des bases saines afin d'instaurer la confiance et la compréhension entre les deux parties.

Cependant, aucun progrès ne pourrait se faire dans le domaine de la coopération économique et technique, en l'absence de progrès sur l'aspect politique du dialogue. L'Europe occidentale est en mesure de prendre une position claire et juste à l'égard du problème du Proche-Orient, ce qui lui permettrait de jouer pleinement le rôle qui lui est conféré dans les affaires internationales, en employant tous les moyens à sa disposition pour obtenir le retrait d'Israël des territoires occupés et en premier lieu de Jérusalem, et que les Palestiniens recouvrent leurs droits légitimes.

Deux principes ont été admis par la Communauté européenne, lors de la session du dialogue à Luxembourg: l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force et la nécessité de l'évacua-

tion des territoires occupés. Jusqu'à présent elle n'a entrepris aucune action en vue de l'application de ces principes.

Nous constatons que la politique israélienne est basée sur le maintien de l'occupation des territoires arabes, et caractérisée par une course folle aux armements. Nous relevons aussi le fait que la CEE avait conclu, le 8 février 77, de nouveaux accords avec Israël, contribuant ainsi au développement de ce pays.

Les rapports entre les pays arabes et la Communauté européenne sont multiples et permanents. Les pays arabes sont devenus un partenaire commercial de choix de la Communauté. La complémentarité entre les deux économies existe et les résultats ne peuvent être que positifs par rapport aux uns et aux autres.

Sur le plan politique, le dialogue euro-arabe ne se limitera pas à débattre le conflit du Proche-Orient. D'autres questions politiques pourraient être abordées, telles que la CSCS, les problèmes de sécurité dans la Méditerranée, la protection de l'environnement dans cette région, etc. ...

Les Etats arabes désirent entretenir des relations amicales avec tous les peuples sur la base de la garantie de leurs droits et de leurs intérêts vitaux. Ils aspirent à participer à la réalisation de la prospérité dans le monde. Mais ils s'attendent aussi à ce que le monde veuille oeuvrer pour l'instauration de la justice et de la paix dans leur région. Car les Arabes désirent faire du Proche-Orient une région de paix, dans leur intérêt et l'intérêt de tous les pays du monde.

Nous souhaitons que le dialogue euro-arabe se poursuive et qu'il puisse être fructueux et positif, pour le bien de nos pays respectifs, pour la paix et la prospérité de toute l'humanité.

les éditions tederop
11, rue ferrachat
69005 lyon
tel 178 02 03 31

Collection
"Textes Fédéralistes"
"L'Union des Etats du Nord de l'Europe"

Claude Cheysson:

Le dialogue euro-arabe est d'inspiration politique

De tout temps, le bassin méditerranéen a joué un rôle important dans la vie de nos peuples. Mais pendant et surtout après la seconde guerre mondiale, les Européens ont perdu beaucoup de leur présence politique. L'Europe a été affaiblie par la guerre; elle a dû se consacrer à sa propre reconstruction. La politique étrangère s'est concentrée avant tout sur les sujets les plus immédiats: relations avec les grandes puissances, Etats-Unis et Union soviétique, liquidation du passé colonial, règlement des problèmes internes aux Neuf. Les rapports avec le bassin méditerranéen et les pays arabes riverains sont trop souvent passés au second plan. La Méditerranée a été soumise à l'influence des grandes puissances, particulièrement importante à l'Orient de cette zone.

La crise pétrolière de 1973 a brutalement démontré aux pays d'Europe que leurs relations ne suffisaient pas à préserver leurs intérêts, que leur absence était coûteuse, voire dangereuse. Ils ont mieux compris alors que, s'ils apparaissaient comme une entité, une communauté, ils auraient de meilleures chances de compléter l'action individuelle de chaque Etat et de redevenir un partenaire actif dans une région qui revêt une importance politique et économique déterminante pour nous tous.

La première déclaration d'une position politique commune a été faite par les Neuf en novembre 1973. Les principaux éléments de cette approche commune des Neuf, réaffirmée à plusieurs reprises, sont: la condamnation de toute occupation territoriale par la force; la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les Etats de cette région, ainsi que leur droit de vivre en paix dans des frontières sûres; l'affirmation que tout règlement pacifique juste et durable doit tenir compte des intérêts légitimes des Palestiniens. L'approfondissement et l'aménagement de cette position commune sont toujours à l'ordre du jour.

Cette approche d'une politique commune vis-à-vis du Proche-Orient a été initialement mise en pratique par l'instauration du dialogue euro-arabe, marquant ainsi de part et d'autre la volonté de rapprochement à la fois politique et économique. Cet effort de rapprochement institutionnalisé par une rencontre au cours de l'été 1974 entre les présidences de la Ligue arabe et de la Communauté Européenne a été ensuite marqué par une série de rencontres entre une délégation européenne et une délégation arabe, organisées en juin 1975 au Caire, en juillet 1975 à Rome, en novembre 1975 à Abu Dhabi et en mai 1976 à Luxembourg et consacrées à la coopération économique, technologique et culturelle. Des groupes de travail euro-arabes ont pu commencer leurs travaux dans les domaines suivants: industrialisation, infrastructures, agriculture, finances, échanges commerciaux, science et technologie, questions culturelles et problèmes de main-d'œuvre. Un programme a été établi qui a pour objectif l'étude de toutes les possibilités de collaboration euro-arabe. Au cours de sa première réunion en mai 1976 à Luxembourg, la commission générale du dialogue a approuvé l'institution de ces groupes de travail et leurs programmes respectifs, ainsi qu'un calendrier, et depuis lors les travaux des experts progressent dans tous les domaines.

Cette commission générale, qui se réunissait au niveau des ambassadeurs, a permis d'obtenir un premier accord de principe pour qu'un début de financement soit envisagé par les parties arabe et européenne.

Une deuxième réunion de cette commission générale, qui vient de se tenir mi-février à Tunis, devait permettre de faire le point sur l'avancement des travaux.

Il faut toutefois reconnaître que le dialogue euro-arabe ne peut être seulement un exercice de coopération à caractère économique.

Fondamentalement d'inspiration politique, le dialogue euro-arabe n'a pas jusqu'ici réussi à être — comme beaucoup le souhaitent — un forum privilégié où toutes questions politiques intéressantes les deux groupes pourraient être abordées. En effet, il serait souhaitable que des questions politiques n'intéressant pas directement le conflit du Proche-Orient puissent être discutées dans ce cadre. Par exemple, la CSCE, les problèmes de sécurité en Méditerranée, la protection de l'environnement dans cette région, etc.

On est donc amené à reconnaître les limites actuelles du dialogue euro-arabe en tant que tel. Mais il faut souligner que les relations entre les pays arabes et l'Europe se développent très favorablement sur deux autres plans, celui des relations bilatérales d'une part et tout récemment celui des liens contractuels entre la Communauté et la moitié des Etats membres de la Ligue arabe. En effet, des accords globaux de coopération institutionnelle (volet commercial portant ouverture du marché européen, assistance financière, coopération technique et industrielle), ont été conclus avec la Mauritanie, le Soudan et la Somalie dans le cadre de la Convention de Lomé; la Tunisie, l'Algérie et le Maroc qui ont signé des accords comparables en avril 1976; enfin, la Syrie, la Jordanie et l'Egypte avec lesquels la signature des accords est intervenue le 18 janvier 1977. Si l'on ajoute le Liban avec lequel la négociation doit avoir lieu avant le printemps, ce sont dix pays arabes étroitement liés à la Communauté des Neuf par des traités internationaux créant un modèle de relations original, unique au monde et dans l'histoire entre pays arabes et pays industrialisés.

Ces liens multiples, permanents (les accords ont une durée illimitée), contractuels relèvent de l'intérêt bien compris des deux parties. Sur le plan économique, les pays arabes sont devenus le partenaire commercial le plus important de la Communauté, leur importance pour la Communauté étant presque égale à celle des Etats-Unis et du Japon réunis. Les complémentarités entre les économies existent sous réserve des adaptations et restructurations qui doivent être amorcées dans certains secteurs en tenant compte des intérêts qui doivent être légitimement protégés. Au plan politique, les mêmes objectifs d'indépendance, d'intégration, d'interdépendance dans le respect des identités culturelles prévalent chez les Arabes et chez les Européens.

L'approfondissement des relations euro-arabes dicté par les réalités politiques et économiques est en cours; l'intérêt porté par les Européens à la région sud-méditerranéenne s'étend aussi et naturellement à Israël, également lié à la Communauté par un accord de coopération qui sera rendu semblable aux accords avec ses voisins arabes et qu'il faut donc placer dans la même perspective avec l'espoir que cette politique ambitieuse soit à terme facteur de détente et de paix dans cette région du monde.

* *

Munther Ahmed Al-Mutlak:

Coopération oui, confrontation non!

L'Irak compte parmi les pays qui ont contribué à établir des relations spécifiques avec les pays de l'Europe occidentale. Ces relations constituent, pour des raisons politiques, économiques et culturelles, l'une des bases de la politique irakienne. Cette politique s'est reflétée, par exemple, lors de la guerre d'octobre 1973 lorsque l'Irak, par une politique explicite et catégorique, a continué à fournir du pétrole aux pays de l'Europe occidentale, et ce selon les accords conclus avec ces derniers. Cette position constituait une sorte de reconnaissance envers ces pays en raison de leur attitude vis-à-vis de l'agression israélienne contre la Nation arabe pendant cette période-là, attitude différenciée par rapport à celle prise par les Etats-Unis et qui soutenait l'entité sioniste, notamment pendant cette agression.

En outre, je peux ajouter que les échanges commerciaux ne cessent de s'étendre et de se développer entre l'Irak et les pays arabes d'une part, et la Communauté européenne d'autre part; ce qui permet aux deux parties de saisir les occasions qui se présentent afin d'étudier, avec un esprit positif, les perspectives de coopération.

Le dialogue euro-arabe

En ce qui concerne le dialogue euro-arabe, il est nécessaire qu'il continue. L'Irak, en tant que partie de la Nation arabe, approuve et soutient ce dialogue, et il trouve qu'il y a des raisons fort valables pour qu'il continue et pour qu'il aboutisse à des résultats dans l'intérêt des deux parties. Il faut remarquer que ce dialogue ne peut être séparé totalement du dialogue Nord-Sud dont le but est d'établir un nouvel ordre économique mondial équitable. Cet ordre peut arrêter, sinon réduire, l'écart croissant entre les pays industrialisés et ceux du tiers-monde.

Donc, s'il y a des difficultés qui feront obstacle au dialogue euro-arabe, l'Irak considère que ces difficultés sont les conséquences de la situation de notre

monde actuel, mais qu'il est possible de les surmonter par une plus grande compréhension mutuelle des problèmes posés.

L'évolution des relations internationales dans les dernières années, tant sur le plan bilatéral que sur le plan multilatéral, a influencé non seulement l'aspect politique de ces relations mais aussi l'aspect économique et financier, etc. La création de regroupements régionaux et internationaux dans diverses parties du monde, notamment dans le domaine économique, a entraîné des dialogues dont l'objet est d'arriver à un compromis servant leurs intérêts et limitant l'affrontement qui pourrait naître des systèmes existant dans les pays qui font partie de ces regroupements.

Quant à nous, nous espérons que les autres Etats, et notamment les Etats européens, envisagent la coopération avec la Nation arabe sur la base de l'égalité et du respect mutuels ainsi que sur un fondement qui assure l'intérêt réciproque.

Nous croyons que l'occasion est offerte actuellement de poursuivre ce dialogue plus activement avec une bonne foi et une volonté politique appropriée tant dans le domaine politique qu'économique. Ce dialogue devant constituer un cadre intégré pour une coopération globale entre les deux communautés, arabe et européenne, afin de servir leurs intérêts d'une part, la sécurité et la stabilité mondiale d'autre part.

Organisation des pays producteurs de pétrole — OPEP (OPEC)

L'Irak est un des fondateurs de l'OPEP. Il a toujours soutenu, et soutient encore totalement, cette organisation et ses objectifs. Il est peut-être bon de rappeler que le premier secrétaire général de cette organisation était un Irakien...

Le fait important dans l'OPEP est que tous ses membres sont conscients que sa force est essentiellement fondée sur son unité. C'est pour cette raison que nous sommes confiants qu'elle peut surmonter les divergences de vues qui existent actuellement en son sein au sujet du prix du pétrole. A cet égard, nous avons la conviction, qui s'appuie d'ailleurs sur des études actuelles et prévisionnelles du marché du pétrole, études fondées sur une demande croissante d'énergie, que l'OPEP résoudra ce problème. J'avance comme preuve que nous faisons face actuellement à une demande de notre pétrole basée sur un prix supérieur à celui qui a subi l'augmentation de 10 pour cent décidée dernièrement par l'OPEP. Les lois économiques aident en fait à converger les points de vues des membres de l'Organisation, étant entendu que l'hétérogénéité des régimes politiques des pays de l'OPEP porte à exagérer les divergences plus qu'elles ne correspondent à la réalité.

En ce qui concerne la majoration de 10 pour cent du brut, l'Irak ne l'a pas demandée en vue d'une seule augmentation du prix, mais au contraire il l'a demandée en tenant compte d'une évaluation économique du niveau des revenus qu'obtiennent les pays producteurs de pétrole, tout en sachant que ce produit est vital à la communauté internationale, dont nous faisons partie. Nous constatons que le pouvoir d'achat réel que représente le revenu d'un baril de pétrole est sensiblement inférieur au taux de l'augmentation décidée par l'OPEP. A cet égard, le rapport dernièrement publié par l'OCDE constitue une preuve de la baisse du pouvoir d'achat des revenus des membres de l'OPEP dans une proportion d'environ 25 pour cent. Ce taux comparé à l'augmentation de 10 pour cent décidée par l'OPEP montre que la différence est grande, et la perte des pays de l'OPEP reste importante.

Enfin, notre politique tend, avant tout, à fournir le pétrole aux pays consommateurs dans le monde, ce qui démontre notre engagement moral, vis-à-vis de l'humanité et des générations à venir, de conserver et d'assurer cette source de matière énergétique nécessaire à l'évolution de la vie et du progrès. En même temps, nous souhaitons que les pays industrialisés reconnaissent notre droit à des revenus équitables et à l'acquisition des technologies nous permettant de recouvrer notre droit et notre place dans la civilisation. Nous pourrions ainsi contribuer tous ensemble au progrès et au bien-être de l'humanité.

europa

Herausgeber / éditeur / editore:
Europa-Union Schweiz, Bern
Redaktion / rédaction / redazione:
Max A. Ambühl, Bern
Bernard Dupont, Vouvry
Dr. Henri Stranner, Bern
Luzius Waseschs, Berne
Administration und Inserate /
Administration et annonces:
Zentralsekretariat der Europa-Union,
Beaulevestrasse 78, Postfach 215
3000 Bern 26 — Tel. (031) 24 35 36
Postcheck/CCP: 30-9024, Bern
Satz, Druck und Spedition:
Lang Druck AG
3097 Liebfeld / Bern
Telefon (031) 63 82 53
Abonnement / abbonamento: Fr. 15.-

Mon p'tit doigt Fédéchoses



LE SUPERIEUR D'ECONOMIE TOUJOURS !

LA VIERGE AU SECOURS DES ELECTIONS

"Reine des anges et Reine de France, envoyez en France vos saints anges sous la conduite de saint Michel Archange, protecteur de la France, pour qu'ils guident, et au besoin pour qu'ils contraignent les électeurs dans leur prochain choix, afin que vos cités et vos villages de France ne tombent pas en grand nombre dans les mains de municipalités que vous jugeriez malfaisantes."



Ce texte a été intercalé par les occupants de Saint-Nicolas dans une vieille prière à la Vierge, pour lui demander "comme reine de France d'intervenir dans les élections municipales".

(Extrait du Journal Le Monde)





GRANDE - BRETAGNE

Dans le but de stimuler l'intérêt général du public pour l'Europe et d'informer, en Grande-Bretagne et à l'étranger, le plus grand nombre possible de gens des affaires européennes, le Conseil britannique du Mouvement européen édite et diffuse deux publications officielles. FACTS est un mensuel de 8 pages, format magazine A4, qui est en premier lieu une lettre d'information pour les membres du mouvement aussi bien qu'une combinaison d'un bulletin d'information et d'un forum pour l'échange d'opinion et la discussion au niveau local. NEW EUROPE est une revue trimestrielle de 72 pages, format A5, qui traite des problèmes européens du moment avec plus de recul et cherche à stimuler la réflexion et la discussion sur les aspects importants de la situation européenne.

FACTS

Facts présente régulièrement un article de tête ... rapport concis d'une conférence au sommet, d'un congrès ou de l'événement européen du mois ... une vue personnelle des événements européens du moment ; "Do you know ?" ... faits et formes de la politique de la Communauté européenne ... "News from the Parties", ... les derniers événements et interprétations des groupes de partis politiques au sein du Mouvement européen ... "Grass roots" qui comprend des rapports sur les activités de tous les groupes locaux (telles que "twinning", programmes scolaires, événements sociaux et conférences organisées afin de développer l'intérêt pour l'Europe au niveau local) ; lettres au journal ; événements prochains et nouvelles des organisations associées. Le public régulier de Facts est largement "interne" bien qu'il soit également envoyé à des écoles et des bibliothèques et utilisé pour la diffusion pour le recrutement et l'information générale. Le journal est imprimé chaque mois à une moyenne de 10.000 exemplaires.

NEW EUROPE

New Europe est publié en association avec Europa Union (Bonn), Nieuw Europa (La Haye) et Europa (Suisse). Elle comprend un éditorial sur l'événement communautaire du moment et environ 7 articles (spécialement rédigés) comprenant de 3 000 à 5 000 mots, écrits par des experts et concernant tous les aspects des problèmes européens : économiques, juridiques, politiques et sociaux. Par exemple : "L'Europe et le tiers monde" par Claude Cheysson, "une économie mixte européenne" par John Pinder, "Le T.U.C. et l'Europe" par R.A. Grantham, "l'environnement" par Harford Thomas, "être un parlementaire européen" par Lord O'Hagan, "Les relations extérieures de la Communauté" par Giuseppe Petrilli, "la communauté vue d'Italie" par Gino Bianco ...

New Europe possède également une revue critique de livres dans laquelle les dernières publications ayant un intérêt européen (du traité professionnel à l'appréciation artistique) sont examinées.

La diffusion de New Europe, aux environs de 10 000 exemplaires, est faite auprès des politiciens britanniques et étrangers, des universités, des institutions, des bibliothèques et des corporations multinationales aussi bien qu'auprès des abonnés et des membres du Mouvement européen.

LE MOUVEMENT EUROPEEN AUX PAYS-BAS
(section hollandaise de l'U E F) EDITE DEUX PERIODI-
QUES : EUROPA IN BEWEGING ET NIEUW EUROPA.

1. EUROPA IN BEWEGING

Environ 8 numéros de 8 à 16 pages sont publiés par an à 6 000 exemplaires.

A l'origine "Europa in Beweging" avait un nombre fixe de rubriques ; mais l'excès des articles par rapport aux pages disponibles a imposé un changement de formule.

Le premier article expose les vues d'un homme politique ou d'un expert européen réputé ; les opposants à l'idée européenne ne sont pas oubliés.

Des photos accompagnent souvent les articles.

La deuxième page est réservée aux informations concernant les membres. La page trois est consacrée à un compte rendu des récentes activités du Mouvement ou à une question politique d'actualité.

En pages 4 et 5, une étude documentée. Par exemple, ces derniers mois la façon dont les partis hollandais ont incliné des chapitres européens dans leur programme électoral a été suivie de près.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- Collecte de fonds pour les travailleurs migrants turcs ;
- Interview d'un député hollandais sur la législation concernant les travailleurs immigrés aux Pays-Bas ;
- Informations sur les activités des organisations régionales du mouvement ;
- Liste des hommes politiques désireux d'être candidats à l'élection directe du Parlement européen.
- Résumé des discussions au sein du Comité fédéral du Mouvement européen sur les rapports entre le Parlement européen et les parlements nationaux ;
- Bilan de la présidence hollandaise du Conseil européen (1/7/1976 - 1/1/1977) ;
- Reportage sur la manifestation fédéraliste de Bruxelles du 12 juillet 1976 incluant de nombreuses photos ;
- Interview du leader du Parti démocrate chrétien, Dr. P. Kruisinck ;
- Article sur la discussion entre M. le Ministre Brinkhorst et M. Van der Hek, Président du Comité économique et monétaire du P.E. sur les conditions indispensables à la progression vers l'intégration européenne.

2. NIEUW EUROPA

Nieuw Europa, bimestriel sous forme d'un livret de 48 pages, contient des articles spécialisés. (4 500 exemplaires)

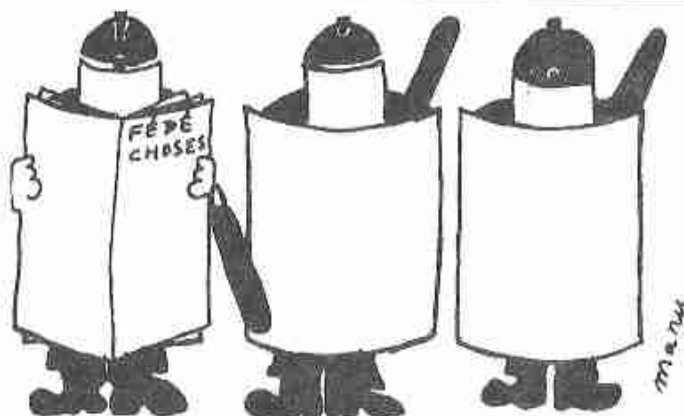
Un comité de rédaction étendu en a la responsabilité. Des problèmes de fond sont abordés dans les articles. Ce magazine s'occupe moins de l'actualité qu'"Europa in Beweging" mais essaie de fournir une information approfondie nécessaire à une analyse.

Articles sur :

- Formation de partis politiques européens en vue des élections directes du Parlement européen ;
- Les consommateurs dans la Communauté européenne ;
- La Convention de Lomé ;
- Contrôle de sociétés ;
- Culture européenne ;
- Les multinationales et le droit européen des sociétés ;
- L'Union européenne ;
- La volonté politique ;
- L'Université européenne ;
- La politique énergétique ;
- L'industrie aéronautique européenne ;
- La politique européenne de défense ;

Les rédacteurs sont en général des hommes politiques, des politologues et des journalistes hollandais.

Occasionnellement des auteurs étrangers sont conviés à écrire des articles.



A BONNE Z
vous !

ITALIE

L'UNITÀ EUROPEA

"L'Unità Europea", organe de presse actuel du Movimento Europeo (Section italienne de l'U.E.F.) a été publié pour la première fois en mai 1943 à Milan comme journal clandestin du Movimento Federalista Europeo, qui venait d'être créé.

Dans le cours de l'histoire du M.F.E., l'Unità Europea a été substituée par d'autres en-têtes mais cet en-tête a été ensuite repris au début de 1974 dans le cadre de la restructuration du Mouvement qui a suivi la reconstitution de l'U.E.F.

Le journal est publié mensuellement (en moyenne dix numéros par an). Il est composé à la machine à écrire et imprimé en offset, sur papier jaune, format 21 x 29,5 ; il comprend, en moyenne, 24 pages par numéro.

Sa rédaction a été confiée entièrement à des militants fédéralistes. Son contenu correspond principalement à trois lignes directrices :

- 1) le commentaire de l'actualité politique au point de vue fédéraliste ;
- 2) l'information concernant les activités et les prises de position du M.F.E. et de l'U.E.F. ainsi que l'information concernant les autres organisations fédéralistes et européennes ;
- 3) les échos des idées, des prises de position et des actions fédéralistes dans la presse quotidienne et les périodiques italiens et européens.

Dans le cadre tracé par ces trois lignes directrices, le journal est structuré d'une façon plutôt souple : il y a un nombre limité de rubriques qui regroupent le matériel concernant quelques uns de ces thèmes ("Activité du M.F.E.", réservée à l'activité courante des organisations de base du M.F.E. ; "Ritagli" consacrée à la reproduction, ou bien d'articles rédigés par des journalistes professionnels, qui dans d'autres journaux ont pris des positions intéressant l'action fédéraliste, ou bien d'articles rédigés par des militants fédéralistes à l'intention d'autres journaux ; "Lettere ed interventi" reproduit des articles de lecteurs, qui ne reflètent pas nécessairement la ligne politique du journal et qui sont souvent accompagnés par des notes ou des réponses de la rédaction). En tout cas, ni la répartition du matériel en rubriques, ni les rubriques mêmes ne sont respectées rigoureusement dans chaque numéro, puisque le critère essentiel qui oriente la rédaction est constitué par l'importance des différents articles à l'égard de l'action fédéraliste.

"L'Unità Europea" est tirée en 5 000 copies qui sont envoyées en abonnement aux membres du M.F.E. (Le prix de l'abonnement est compris dans la cotisation) et aux sympathisants ou bien elles sont vendues comme numéros séparés à l'occasion de manifestations fédéralistes (250 Lires chaque copie).

Il importe de souligner que les lecteurs de "L'Unità Europea" représentant un public extrêmement qualifié puisqu'il comprend, à côté des fédéralistes, tous les principaux représentants de la classe politique locale et nationale qui sont ainsi directement mis en contact avec la pensée et les prises de position des militants fédéralistes.

"FEDERALISMO MILITANTE"

"Federalismo Militante" créé en 1972 comme bulletin de la Section Gioventù Federalista Europa de Pavia, est depuis 1974 l'organe de presse de la Gioventù Federalista Europa, Section italienne de la Jeunesse Européenne Fédéraliste (J.E.F.).

"Federalismo Militante" publie, en moyenne, neuf numéros par an. Il est composé à la machine à écrire, il ne contient normalement pas de photos, il est imprimé en offset, format 21 x 29,5, et comporte en moyenne douze pages par numéro.

La rédaction est complètement prise en charge par des militants de la G.F.E. (qui soignent également la mise en page et l'impression). La structure de base du journal est constituée par un article de fond concernant les principaux thèmes de l'action fédéraliste par rapport à l'actualité politique. L'article de fond est souvent suivi par des débats théoriques sur la fonction et l'activité de la G.F.E. et une documentation concernant les activités des différentes organisations de base de la G.F.E. en Italie.

La fonction didactique de ce journal est souvent accentuée par la publication de suppléments, traitant des aspects culturels particuliers de l'action fédéraliste. Ces suppléments sont présentés sous forme de monographie afin d'offrir un instrument agile et complet pour le débat culturel au sein de l'organisation.

SOUSCRIPTION POUR NOTRE AUTONOMIE

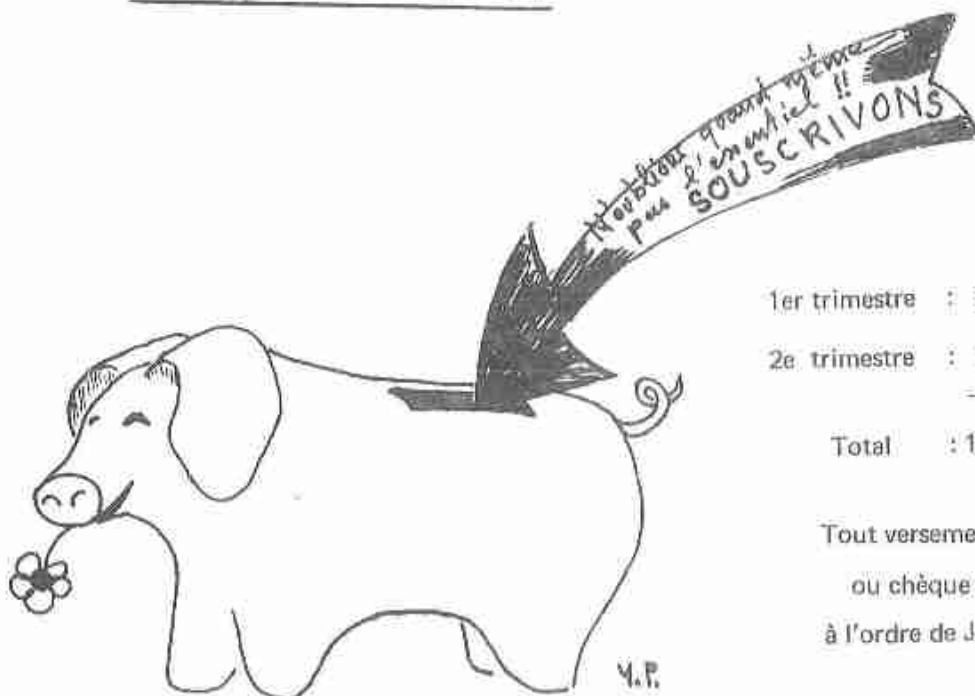
"FEDECHOSES - Pour le Fédéralisme" est une revue trimestrielle publiée par un groupe de militants fédéralistes français. Créé en 1972, "FEDECHOSES" était au départ un bulletin de liaison entre des groupes français de jeunes fédéralistes. C'est d'ailleurs sous l'impulsion des fondateurs de FEDECHOSES que l'organisation française de la J.E.F. vit le jour en septembre 1975 au Congrès de Lyon.

Aujourd'hui le Comité de Rédaction souhaite que FEDECHOSES reste autonome à l'égard de toute organisation fédéraliste existante. FEDECHOSES veut être le véhicule de la pensée et de l'action fédéraliste partout et sous toutes les formes où elles se manifestent. C'est un lieu d'échange et de réflexion pour l'information et la formation des sympathisants et des militants fédéralistes.

Une plate-forme commune : le fédéralisme, la lutte contre l'état national et toutes ses formes d'oppression (armée, école ...), le soutien aux luttes des minorités nationales, des immigrés ...

FEDECHOSES s'est fixé pour but de porter le discours fédéraliste, d'expliquer la nécessité de la création de la Fédération européenne à tous ceux qui luttent pour la réalisation des valeurs "anti-autoritaires" et que les fédéralistes jusqu'à présent ne touchaient pas.

bouboule's corner



1er trimestre : 963 F.

2e trimestre : 314 F.

Total : 1277 F.

Tout versement par C.C.P.

ou chèque bancaire

à l'ordre de J.L. PREVEL

Lettre de Mario ALBERTINI aux Membres du
Bureau Exécutif de l'U.E.F.

Pavie, le 3 décembre 1976

Chers Amis,

Je n'ai pas reçu vos observations sur la situation européenne et l'action à mener en vue de la formation d'un point de vue commun à nous tous. C'est pour quoi je me borne à exprimer mon sentiment.

1. L'élection européenne approche, mais le front européen reste immobile. Si nous constatons déjà les premières conséquences de l'élection européenne, notamment la formation de partis politiques européens, (et il faut bien admettre qu'il n'y a jamais rien eu de semblable dans le passé et que c'est important) tout cela semble toutefois se passer dans une sorte de no man's land. En effet, rien n'a changé dans la situation, dans le climat politique, dans l'esprit des partis. Et rien non plus n'a changé dans la politique européenne même, qui continue à se détériorer dans tous les domaines. Il faut donc conclure que ce qui s'est passé jusqu'à présent n'est pas suffisant pour mettre en mouvement le front européen, et plus précisément, que la formation des programmes européens des partis n'est pas encore à la hauteur des changements déjà intervenus, tels que l'élection européenne et la formation de partis européens. A mon avis, cela montre la grande importance que les problèmes, dits "de contenu", revêtent à l'heure actuelle. Ces problèmes commencent en effet à rendre visible l'Europe à faire ou, si l'on veut, le changement européen à faire par l'élection européenne.

Avoir les instruments européens pour agir, c'est-à-dire l'élection européenne et les partis européens, n'est pas suffisant pour frapper le monde de la presse ni l'opinion publique. Il est nécessaire de faire comprendre à quoi doivent servir ces instruments pour intéresser vraiment l'opinion publique à l'Europe et aux instruments européens eux-mêmes.

2. L'immobilisme dont je parle concerne l'U.E.F. même, ainsi que le Mouvement Européen, etc. Par nos actions menées pour obtenir la décision européenne sur l'élection européenne, nous avons pu regagner de l'influence. Maintenant cela est terminé.

Au niveau national en effet, ou bien la bataille est déjà gagnée, ou bien elle nous dépasse, comme c'est le cas en France. Aucune action équivalente n'a eu lieu depuis. Les difficultés que nous rencontrons (surtout les difficultés financières) en sont la preuve. Nous sommes forcés d'admettre que notre action n'est pas efficace. Mais cela s'explique par le changement de la situation. Il s'agissait jadis d'obtenir l'élection, aujourd'hui il s'agit du contenu, de ce qui peut être obtenu par l'élection. Pour retrouver son influence, l'U.E.F. doit se montrer capable d'exercer une action utile par rapport à ce qu'on peut obtenir par l'élection européenne. Nous devons nous poser ce problème, c'est-à-dire celui de la priorité du contenu une fois l'élection acquise. Puisqu'il est valable pour les partis politiques, il est valable pour nous aussi. Il faut que l'U.E.F. trouve à cet égard une action efficace.

3. Ce n'est que par un diagnostic de la situation et des possibilités d'action qui en découlent que nous pouvons identifier ce qu'il est possible d'obtenir par l'élection. A mon sens les données fondamentales qui caractérisent la situation actuelle consistent dans le fait que, grâce à l'élection européenne et à ses conséquences, - partis européens, programmes européens, engagement européen de grandes personnalités, formation d'une volonté publique européenne par le débat électoral, et le résultat de l'élection (dans la perspective de la deuxième élection) - la Communauté disposera de la force indispensable pour faire de vrais choix européens, donc pour gouverner l'Europe dans le domaine dans lequel une certaine unité existe déjà, même au point de vue institutionnel, le domaine économique. Gouverner ne signifie pas tout gouverner ; il s'agit dans ce cas de faire au niveau européen ce qui est nécessaire pour permettre le libre développement des nations. Mais pour ce faire il y a encore un obstacle. Avec neuf monnaies nationales, l'Europe, tout en étant parfaitement organisée, serait ingouvernable. Le Marché Commun a bien fonctionné lorsqu'on avait les parités fixes, c'est-à-dire une sorte de monnaie européenne provisoire. Or si cela n'est plus possible, il faut une monnaie européenne, car les monnaies nationales sont maintenant en train d'éloigner de plus en plus les pays de la Communauté les uns des autres. C'est inévitable parce que, à moins de conditions particulières, il n'est pas possible de séparer le contrôle

de la monnaie et des banques de la politique économique. C'est pour cette raison que tant qu'il n'y aura pas une monnaie européenne on ne pourra ni faire une politique économique européenne, ni réaliser la convergence des politiques économiques nationales.

Une telle convergence, au-delà de la confusion des mots, n'est essentiellement qu'une des politiques économiques européennes concevables en théorie (la faillite du Plan Werner est à rechercher justement dans la prétention de réaliser cette convergence avec les moyens de la divergence, à savoir les monnaies nationales). Et il faut en outre avoir présent à l'esprit que dans le monde moderne (sans une monnaie naturelle et donc avec un contrôle politique de la monnaie, des syndicats puissants, etc), tout ensemble économique sans une monnaie et une politique économique communes ne peut avoir qu'un caractère provisoire.

Ce système est en effet de nature à renforcer les forts et à affaiblir les faibles et engendre donc des politiques économiques de plus en plus divergentes. A cause de la crise économique et monétaire internationale et donc à cause de la fin des conditions particulières qui avaient permis le développement du Marché Commun, l'Europe occidentale se trouve dans une telle situation.

4. Je crois qu'en partant d'un tel point de vue, on peut apercevoir avec une certaine clarté quelle est la ligne de développement de l'unité ainsi que celle de la division. La première se base sur l'élection européenne en y ajoutant la monnaie européenne : l'Europe devient gouvernable dans le domaine de l'économie, elle atteint donc le point de non retour sur la voie de l'unité. La deuxième se base sur les monnaies nationales qui peuvent nous amener au point de non retour sur la voie de la division. Donc, si nous avons l'élection européenne, il faut se battre pour la monnaie européenne, parce que là se situe le point sur lequel on peut arrêter la marche de la division et reprendre le chemin de l'unité.

Je voudrais souligner que sans stratégie il n'y a pas d'action véritable et que, d'après Monnet, la stratégie européenne doit se baser sur l'identification du point qui fait la différence entre la victoire et la défaite et sur une action concrète et résolue sur ce point : "une action qui entraîne sur ce point un changement fondamental et, de proche en proche, modifie les termes mêmes de l'ensemble des problèmes".

5. L'élection européenne permet de poser le problème de la monnaie européenne. Lorsqu'il s'agit de propagande, la possibilité de référence à un point seulement, avec un slogan clair, est une condition presque absolue de l'efficacité. En pratique, l'élection européenne va poser à tout le monde un problème : celui du choix européen, du changement européen à faire ; nous pouvons exploiter cette situation exceptionnelle par la réponse "monnaie européenne", si nous décidons d'organiser notre action (la campagne civique pour l'élection) et notre propagande sur le point fondamental de la monnaie européenne, arrivant jusqu'à mettre en cause, sur ce point les programmes électoraux européens des partis.

Personne ne pourra nous reprocher d'ignorer les aspects techniques de la création d'une monnaie européenne, car ce n'est pas par des subtilités qu'on peut susciter l'intérêt de l'opinion publique et parce qu'il faut bien admettre que sans une opinion publique favorable, la création de la monnaie européenne n'est pas possible.

Ce que je viens de dire ce n'est que le point de départ pour réexaminer la situation et l'action. Mais il faut d'abord se mettre d'accord sur celui que je viens de proposer ou sur un autre point de départ.

Avec mes amitiés,

Mario ALBERTINI

Président de l'Union européenne
des fédéralistes.

LETTERE DEL SEGRETARIO GENERALE

Bruxelles, le 22 mars 1977

Chers Amis,

L'INFORMATION : un défi pour notre campagne !

Au fur et à mesure qu'on approche de l'élection européenne, l'importance du problème de l'information devient évidente.

Dans le cadre de notre campagne, toute sorte de matériel doit être utilisé. C'est pourquoi nous avons étudié un emblème (une urne EU avec un bulletin de vote 1978) à utiliser à toute occasion ; nous diffuserons un auto-collant pour voitures, nous publierons des annonces dans les journaux ; en Allemagne, par initiative de l'E.U.D., sera émis le 12 janvier 1978 un timbre spécial, etc...

Mais le grand problème reste celui des moyens audio-visuels.

Le Secrétariat Général de l'U.E.F. a eu la possibilité d'avoir des échanges de vue à ce sujet avec la division audio-visuelle de la Commission Européenne en vue de la production d'un film européen pour lequel l'U.E.F. aura la responsabilité du scénario et de la régie.

L'U.E.F. donnera la possibilité à chaque section nationale d'y ajouter une partie spécifique concernant les problèmes du pays. Ce film pourra être utilisé non seulement par les organisations de base de l'U.E.F. et du Mouvement Européen mais aussi par toute organisation engagée dans la préparation de l'élection européenne.

Nous apprenons, d'autre part, que dans certains pays les chaînes de télévision préparent déjà leurs programmes. L'échange d'information concernant ces programmes est non seulement intéressant mais essentiel pour essayer de pousser à la collaboration et à l'émulation.

Le service mondial de la radio néerlandaise émettra douze programmes de neuf minutes en huit langues sur l'élection et l'intégration européennes.

La Teleac (Télévision académique) aux Pays-Bas prépare quatre programmes d'une demi-heure sur l'élection européenne. Ces émissions seront répétées pendant l'hiver.

La télévision italienne a présenté vendredi 11 mars un programme sous le titre "le succès de l'élection européenne dé-

pend de l'engagement des citoyens" ; à cette émission, ont participé les fédéralistes italiens. D'autres suivront.

En France, le Mouvement Européen et le M.F.E. participent également à des émissions européennes.

La radiotélévision belge prépare des émissions sur les élections avec la collaboration du Professeur H. Brugmans.

Je mettrai au courant mes lecteurs d'autres initiatives dans ce domaine.

Je vous prie d'agréer, Chers amis, mes amitiés les meilleures.

Caterina CHIZZOLA

APPEL DES MILLE

Mille journalistes européens appartenant aux neuf pays et à toutes les disciplines de l'information, lancent un appel à l'opinion publique pour souligner la portée des élections au suffrage universel direct du Parlement Européen, prévues pour 1978.

Dès l'année prochaine si tous les délais de ratification des accords du 20 septembre 1976 sont respectés, 180 millions d'électeurs européens seront appelés à se rendre aux urnes les mêmes jours en Allemagne Fédérale, en Belgique, au Danemark, en France, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

Ils participeront dans une convergence de volontés et de destin à la première consultation populaire européenne de l'histoire de nos pays démocratiques.

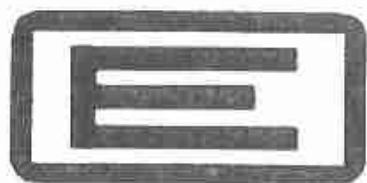
Jamais dans le cheminement de la démocratie un tel nombre de citoyens n'aura exprimé en pleine liberté l'aspiration d'un peuple à être celui de l'Europe.

Si cet objectif n'était pas atteint, si l'on manquait à le faire ressentir comme tel dans l'Europe entière et dans le monde, le peuple ne pourrait ni définir son identité et son rôle face aux périls totalitaires ni créer une société toujours plus démocratique et plus juste à l'intérieur, et ouverte à l'extérieur vers tous les pays en particulier vers les jeunes nations.

Nous journalistes européens considérons que pour assurer le succès de l'élection du Parlement Européen au suffrage universel direct, le présent et l'avenir des nos peuples doivent être au cœur des débats qui animeront la première campagne électorale à l'échelle européenne, et que les forces sociales, économiques et politiques doivent dépasser les préoccupations nationales pour se situer pleinement dans le cadre européen.

Nous journalistes européens convaincus que la voie de l'Union européenne ne comporte pas d'alternative pour nos peuples, demandons à nos confrères de la presse écrite, parlée et télévisée, attentifs à ces perspectives, de se joindre à cet APPEL DES MILLE.

Association des Journalistes Européens



JEUNESSE EUROPEENNE FEDERALISTE

La J.E.F. est une organisation politique supranationale de jeunesse indépendante de tout gouvernement et parti politique. Elle regroupe des jeunes dans 13 pays européens : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Grande-Bretagne, France, Irlande, Italie, Malte, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas et Suède. Des groupes grecs et finlandais participent à ses activités comme observateurs. Tout en gardant son autonomie, elle constitue l'organisation jeune de l'Union des fédéralistes européens (U.E.F.) et est membre actif du Mouvement européen international.

HISTOIRE

Les origines des mouvements fédéralistes remontent à la 2e guerre mondiale où ils sont nés dans la résistance. Dès la fin de la guerre, plusieurs groupes de jeunes fédéralistes se créent dans divers pays ; ils s'opposent à la reconstruction d'un système d'états-nations tout puissants en Europe, allant symboliquement jusqu'à briser et brûler les poteaux frontaliers.

Depuis, de nombreuses manifestations, séminaires, rencontres, conférences, pétitions, actions et publications furent organisées sur le plan européen. On peut mentionner notamment les « Mock négociations » qui se sont tenues en 1967 à Bruxelles, où il s'agissait par un grand « jeu de simulation » supranational d'élaborer le traité d'adhésion du Royaume Uni à la Communauté, la manifestation du 11 mars 1969 dans les tribunes du Parlement européen pour son élection directe au suffrage universel (qui provoqua la suspension de séance), l'organisation en avril 1970 de manifestations dans tous les pays européens contre l'anniversaire du coup d'état des colonels et la dictature en Grèce, la participation aux côtés d'autres organisations fédéralistes, voire européistes, aux contre-sommets organisés parallèlement aux réunions des Chefs d'Etat et de gouvernement de la C.E.E. ou aux manifestations dont la plus importante, celle de Rome, réunit plus de 5 000 personnes en décembre 1975 sur le thème de l'élection européenne. L'organisation trouve sa forme actuelle au Congrès européen tenu à Luxembourg, le 25 mars 1972. Depuis, son activité au niveau européen s'est accrue et est devenue plus structurée. Elle compte aujourd'hui plus de 10 000 membres.

OBJECTIFS GENERAUX

La J.E.F. a comme but de « lutter pour la Fédération européenne, premier pas vers la paix par la Fédération mondiale, et pour une société fédéraliste plus libre, plus démocratique et plus juste. » (Article 2 des statuts) Elle rejette la structure actuelle de l'Europe divisée en états nationaux centralisés. Le pouvoir doit être dévolu aux régions, qui sont étouffées par le centralisme, et au gouvernement fédéral européen en ce qui concerne les compétences qui ne peuvent plus être exercées séparément de façon efficace, pour maîtriser la crise économique, contrôler les entreprises multinationales, protéger le cadre de vie et l'environnement et participer de manière autonome à la vie internationale.

La J.E.F. travaille pour une organisation de la société qui permette à chacun de participer aux décisions qui l'affectent. Elle combat les monopoles de pouvoir et prône l'autonomie et l'autogestion des différentes unités composantes de la société.

STRUCTURE

La J.E.F. s'organise librement au niveau local, régional, national et européen. L'organe suprême de la J.E.F. au niveau européen est le Congrès qui se réunit au moins une fois tous les deux ans. Il est composé de délégués de quelques soixante fédérations régionales, en proportion du nombre de membres de celles-ci. Il définit la ligne politique de la J.E.F.

Le Comité Fédéral assure la continuité entre les Congrès. Il est composé des présidents des sections nationales plus un nombre de délégués élus par le Congrès. Les fonctions exécutives sont exercées par le Bureau Exécutif composé de 7 membres élus par le Comité Fédéral.

La J.E.F. est membre du Bureau Européen de Coordination des Organisations Internationales de Jeunesse (B.E.C.) dont son délégué fut le Président en 1976.

ORGANISATIONS MEMBRES

Allemagne Fédérale	Junge Europäische Federalisten (J.E.F.) — Arndtstrasse 25 — D - 5300 BONN
Autriche	Bund Europäische Jugend (B.E.J.) — Wienerstrasse 25/1 — A - 4010 LINZ
Belgique	Jong Europese Beweging (J.E.B.) — Toulousestraat 49 — B - 1040 BRUSSEL
Danemark	Danske Studerende for et foderalt Europa (D.S.F.E.) — E.U.F. i Danmark Dronningens Traergade 28 — DK - 1302 COPENHAGEN K
Grande-Bretagne	Young European Federalists (Y.E.F.) — 1 A Whitehall Place — GB - LONDON SW1A 2HA
Grèce	c/o Periklis Moraitinis-Patriarcheas — 18, rue Spartis - Place Amerikis — ATHENES
Irlande	Young European Federalists in Ireland (Y.E.F.) — 27 Merrion Square — IRL - DUBLIN 2
Italie	Gioventù Federalista Europea (G.F.E.) — c/o M.F.E. - Via Schina, 26 - 10122 TORINO
Malte	c/o M. Max Farrugia — 24 Melita Street — PAULA
Norvège	Europabevegelsens Ungdom (E.U.) Universitetsgaten 20 — N - OSLO 1
Pays-Bas	Jongeren Europese Beweging — (J.E.B.) c/o Theo Schoenmakers Singel 162 — NL - 3150 SCHIEDAM
Suède	Förbundet Unger Europeer (F.U.E.) — c/o M. Mats Odman — Luthagsplanaden 18 A S - 75225 UPPSALA
Luxembourg	Jeunesse Européenne Fédéraliste (J.E.F.) c/o Gilbert Grosbusch 62 Bd Napoléon 1er — L - LUXEMBOURG
Secrétariat Européen	47-49 rue de Toulouse — B - 1040 BRUXELLES



JEUNESSE EUROPEENNE FEDERALISTE :

Section Française : 26, rue Sala - 69002 Lyon

Nom :

Date de naissance :

Prénom :

Profession :

Adresse complète :

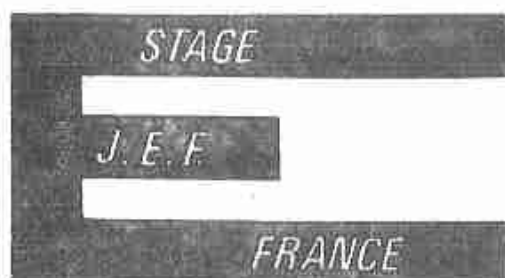
Tél :

Cotisation minimum à faire parvenir par chèque ou C.C.P. au secrétariat : 10 F
Les sommes perçues en supplément restant aux organisations locales et régionales.

le
signature :

REGION

A.L.P.N. 48 rue Bordeaux Lyon



RAPPORT INTERNE

La section française de la J.E.F. réunie en séminaire, à Paris, les 2 et 3 avril 1977, en vue de préparer la ratification du projet d'élection du Parlement européen, avait ouvert ses travaux aux formations politiques suivantes : R.P.R., G.S.L. (Génération sociale et libérale), Parti radical socialiste, M.J.R.G. (Mouvement des Jeunes radicaux de Gauche), C.D.S. (Centre des Démocrates sociaux), M.J.S. (Mouvement des Jeunes socialistes), M.J.C.F. (Mouvement de la Jeunesse communiste française). Elle a regretté l'absence du R.P.R., du C.D.S. et du M.J.C.F..

Y participaient également les sections J.E.F. des pays suivants : R.F.A., Belgique, Pays-Bas, Grande Bretagne et Italie.

Le but était d'établir le dialogue entre la J.E.F. et les partis politiques sur la position de ces derniers en matière européenne.

Il s'est confirmé que ces différents courants politiques voient dans l'élection européenne un moyen de réaliser leur propre conception de l'Europe.

L'ensemble des partis présents s'est exprimé en faveur d'une Europe fédérale (à plus ou moins long terme) et a affirmé son engagement pour la ratification du projet d'élection. Quant à la participation dans la concertation des partis au niveau européen, on a noté l'existence de relations permanentes entre les Jeunes socialistes des Neuf et d'une commission entre le M.J.S. et les JUSOS pour établir une plate-forme européenne.

Dans le cadre de la campagne, chaque section nationale de la J.E.F. jouera un rôle d'information, de formation et d'animation auprès des citoyens d'une part, et de groupes de pression auprès des mouvements et des associations d'autre part.

La J.E.F. - France a décidé de participer à la "Campagne des jeunes pour l'Europe", association de mouvements de jeunes ouverte à toutes les formations politiques, culturelles et autres... La J.E.F. espère ainsi augmenter ses possibilités d'action dans la campagne.

Les participants ont souhaité renouveler ce type de séminaire et voir l'expérience reprise par les autres sections nationales. Ceci pourrait servir à préparer la prochaine session du "Jeune parlement européen".

RESOLUTION :

Les participants de la J.E.F. au séminaire organisé à Paris les 2 et 3 avril 1977 :

- rappellent l'importance de la signature de l'Acte "portant sur l'élection des représentants à l'Assemblée européenne au suffrage universel direct" ;
- soulignent le fait que la première élection européenne, inscrite dans les Traités permettra la démocratisation des institutions européennes et l'amorce d'un processus constituant en vue de l'unification politique de l'Europe ;
- constatent qu'une fois encore, c'est en France que l'élection européenne risque d'échouer en consacrant définitivement la division de l'Europe.

Pour que les élections aient lieu, en même temps, dans l'ensemble de la Communauté, à la date prévue au printemps 1978, ils décident :

- de tout mettre en oeuvre pour que la ratification nécessaire intervienne dans les meilleurs délais ;

- de combattre tout préalable à la ratification, contrairement à l'exigence formulée par une fraction nationaliste du RPR en France, notamment :

Ils considèrent qu'une fois la ratification acquise, l'adoption d'un mode de scrutin proportionnel dans le cadre de circonscriptions régionales sera indispensable partout, dès que possible pour assurer une représentation réelle et démocratique des citoyens européens.

Ils se félicitent de la ratification déjà acquise à l'unanimité au sein du Parlement italien par tous les partis, des libéraux aux communistes, et de l'engagement pris par l'Irlande de permettre la participation au vote des citoyens européens non Irlandais résidant en Irlande.

Ils demandent que soit reconnue pour l'ensemble des travailleurs immigrés la garantie des droits politiques, notamment par la participation à l'élection européenne.

"CHARTRE 77" et... BERUFSVERBOTE

Les signataires de la charte 77 en Tchécoslovaquie ont été à bon droit privés de leur emploi : un tribunal du travail a constaté que la signature de ce document menaçait la sécurité de l'Etat et de la société.

Il ne s'agit pas d'en appeler au "Berufsverbote" : on ne justifie pas une injustice par une autre ; on la confirme.

Ils ont proclamé que la liberté de l'emploi est indissociable de la liberté d'expression.

Ils ôtent donc la liberté du travail à ceux qui prétendent à la liberté de pensée. Triste syllogisme.

Certains analysent le texte signé pour y découvrir des éléments critiquables.

L'Histoire jugera l'exégèse.

Aujourd'hui, il s'agit de proclamer que les signataires de la charte 77 ont eu assez de courage pour en appeler au respect de la simple liberté proclamée.

L'immensité de l'écart entre les principes admis théoriquement et leur négation au niveau concret ne permet pas les nuances dans la condamnation.

Nous devons dénoncer sans réserve le régime qui nie lui-même ses fondements et rejette sa propre légalité.

Est-il fragile cet Etat, menacé par la proclamation de quelques intellectuels ! la condamnation des signataires de la charte 77 constitue le meilleur aveu de faiblesse et de manque d'assises populaires. La Société qui se sent ainsi menacée reconnaît définitivement son échec.

Il s'agit de le proclamer et non de s'en réjouir.

Les signataires en ont appelé à la légalité théorique du régime. Ce régime vient de reconnaître son manque de légitimité.

Jean-Jacques ANGLADE

INTERVENTION DE GILLES MARTINET (secrétaire national du Parti Socialiste) AU CONGRES DES JUSOS.

NOUS REPRODUISONS LE TEXTE DE CETTE INTERVENTION TEL QU'IL A ETE TRANSMIS PAR
LE SECRETARIAT DES JUSOS A NOS AMIS DU MOUVEMENT DE LA JEUNESSE SOCIALISTE.

INTERVENTION DE GILLES MARTINET AU CONGRES DES JUSOS A HAMBURG LE 20 MARS 1977

Chers camarades,

Si la gauche française remporte, comme nous l'espérons, la prochaine bataille électorale, le gouvernement qu'elle formera se trouvera placé devant une contradiction.

D'un côté, ce gouvernement ne pourra ni ne voudra rompre les liens qui unissent la France aux autres pays européens. Pratiquer une politique de repli national aurait pour effet une diminution sensible du niveau de vie des Français et nous ferait donc perdre la confiance d'une partie des masses populaires. Nous ne quitterons donc pas le Marché Commun.

Mais, d'un autre côté, si le Marché Commun reste ce qu'il est aujourd'hui, si son fonctionnement demeure soumis aux lois du grand capitalisme, l'expérience de la gauche française risque de se heurter, à moyen terme, à de terribles obstacles.

Pour surmonter cette contradiction, nous n'avons qu'une issue possible : tenter de modifier les mécanismes actuels de la communauté européenne. Avec pour premier objectif la sauvegarde de notre projet de construction d'une société socialiste anti-bureaucratique. Mais aussi avec l'idée que ce projet n'est pas seulement le nôtre, qu'il est appelé à devenir celui de toute l'Europe démocratique et j'ajouterais de l'Europe toute entière tant il est vrai que la réussite d'un socialisme véritable à l'Ouest de ce continent pourrait aider à refouler loin vers l'Est la vieille et terrible empreinte du stalinisme.

Les conditions de ce changement de politique à l'échelle européenne nous sont données par l'échec de ce qui a été jusqu'à présent tenté. L'Europe de l'Ouest constitue sans aucun doute une zone privilégiée de libre-échange. Mais elle n'est devenue ni une entité économique ni une entité politique. Les sociétés multinationales qui ont leur siège aux Etats-Unis ont davantage profité du marché commun que ne l'ont fait nos propres entreprises. Le jeu de la concurrence a certes provoqué des concentrations industrielles et financières. Mais il s'est agi, pour l'essentiel, de concentrations germano-allemandes ou franco-françaises. Nous n'avons pas de politique industrielle commune. Nous n'avons pas réussi à opposer aux géants américains de grands complexes communes en matière d'industrie aéronautique ou d'industrie électronique. Le seul domaine où une politique communautaire a effectivement existé est celui de l'agriculture mais vous savez bien que cela n'a été possible que parce que l'Allemagne s'est sentie obligée, pour des raisons politiques, de payer pendant toute une période une grande partie de la note. Et vous savez aussi que cela ne durera pas éternellement.

Ce qui frappe le plus dans ce bilan que nous pouvons faire de la construction européenne, c'est l'accroissement des inégalités entre nos différents pays. Ce qui est vrai pour l'ensemble du monde, l'est aussi pour l'Europe. Les forts se renforcent

et les faibles s'affaiblissent.

Regardez ce qui s'est passé depuis 1974, c'est-à-dire depuis le début de la crise économique. Trois grandes nations industrielles - les Etats-Unis, la République fédérale et le Japon - ont réussi à consolider leurs positions de prédominance, cependant que s'accroissait le poids des pays pétroliers. Mais tous les autres pays ont reculé. La plupart d'entre eux ne parviennent pas à surmonter les effets de la crise. C'est le cas de l'Angleterre et de l'Italie mais aussi celui de la France.

On pourrait imaginer qu'il ne s'agit là que d'un retard si l'on ne tenait compte des changements qualitatifs révévés par la crise. Même là où l'on parle de reprise on doit aussi parler de la persistance du chômage. Près de 8 % de la population active aux Etats-Unis. Et combien en Allemagne ? Et combien au Japon ? L'idée selon laquelle l'économie mondiale va retrouver les rythmes d'expansion des années 1960 et que les investissements d'aujourd'hui vont créer les emplois de demain est une idée de moins en moins crédible. C'est toute l'ancienne logique de développement qui est en cause. Si l'on ne comprend pas cela on s'expose à ne pas voir les situations explosives qui commencent à se créer dans le monde mais également en Europe.

C'est à partir de ces données que les socialistes français entendent engager un dialogue avec les différents courants du mouvement ouvrier européen. Nous l'avons fait avec les partis qui connaissent des situations voisines de la nôtre, c'est-à-dire avec les partis socialistes de l'Europe du Sud. Nous allons avoir le mois prochain deux journées d'études avec la direction du parti suédois. Mais c'est évidemment de l'évolution de nos rapports avec la social-démocratie allemande que dépendent pour une large part et le succès de notre éventuelle expérience et celui de la construction européenne.

Nous avons actuellement au travail deux groupes d'études franco-allemands : l'un s'occupe des problèmes de l'Europe, l'autre du projet d'une nouvelle société. Nous en aurons bientôt un troisième qui abordera la question des relations entre l'Europe et le Tiers-Monde.

Notre ambition est d'aboutir avant les élections au parlement européen de 1978 à l'élaboration d'une plate-forme commune.

Nous ne chercherons pas à dissimuler les différences, voire les divergences qui séparent nos deux partis. Nous n'avons pas la même conception de l'économie du marché. Nous n'attachons pas la même importance au développement d'un puissant secteur socialisé. Nous ne voyons pas de la même façon le rôle de la planification. Et si nous sommes les uns et les autres fermement hostiles à l'hégémonisme soviétique, nous ne portons pas le même jugement sur l'impérialisme américain.

Cela dit, nous nous appuyons sur les mêmes forces sociales et si la traduction que nous donnons à leurs aspirations n'est pas toujours la même, notre action se situe dans un même contexte historique. C'est pourquoi nous abordons le dialogue avec une double préoccupation : ne pas cacher les différences, mais chercher les convergences.

Or, ces convergences peuvent être nombreuses. D'abord sur le plan de la transformation des conditions de travail et de vie des salariés. Nous ne croyons pas qu'on puisse retrouver une situation du plein emploi sans réduire sensiblement la durée du travail. Nous ne pensons pas qu'on puisse modifier sérieusement la condition ouvrière sans développer les méthodes d'organisation qui permettront de supprimer progressivement le travail à la chaîne. Mais compte tenu de l'apreté de la concurrence internationale tout ceci demande à être accompli en même temps dans nos différents pays et en fonction d'accords à moyen et long terme.

Nous voulons d'autre part que l'on parvienne à un véritable contrôle des mouvements de capitaux et notamment de ceux qui se produisent sous l'égide des sociétés capitalistes multinationales. Ce qui implique à la fois l'existence d'une autorité politique supra-nationale mais aussi le développement d'un autre type de multinationales, celles que nous pourrions créer à partir des secteurs nationalisés de nos différents pays.

Il nous faut enfin préparer la transformation des rapports que nous avons avec le Tiers-Monde et qui demeurent encore, sauf peut-être dans le domaine pétrolier, des rapports de type néo-impérialistes. Cette transformation soulève beaucoup de difficultés. Certaines industries du Tiers-Monde sont déjà en concurrence avec les nôtres et des réactions nationales sinon nationalistes se manifestent ici ou là au sein même de la classe ouvrière. Comme elles se manifestent d'ailleurs à l'égard des travailleurs immigrés. Il ne suffit pas de dénoncer les tendances nationalistes. Il faut montrer comment de nouvelles relations qui ne seraient plus fondées sur l'échange inégal pourraient s'établir. Ceci implique aussi une refonte des mécanismes actuels du marché et la négociation d'accords planifiés à moyen et à long terme.

Sur tous ces points nous devrions parvenir à la définition d'un certain nombre d'objectifs communs. Mais notre entente aura toujours un caractère limité tant que les positions de nos partis ne se seront pas rapprochées sur la question décisive de la nouvelle logique de développement.

Pour nous la crise économique n'est pas seulement conjoncturelle ; elle est aussi structurelle. La situation relativement favorable de l'Allemagne fédérale ne doit pas vous masquer l'ensemble de la réalité européenne. Prenez le cas de la Grande Bretagne : voici plus d'un an que son gouvernement met en œuvre toutes les recettes classiques : les salaires baissent, l'Etat réduit ses dépenses, les nouveaux investissements bénéficient de grandes facilités. Et pourtant la Grande Bretagne continue à s'enfoncer dans la crise.

Quelque chose s'est cassé dans le monde capitaliste et il ne suffit pas de remonter la machine comme on remonte une horloge pour que tout se remette en marche comme avant. Le parti communiste italien avec lequel nous voulons aussi poursuivre le dialogue, en a tiré la leçon que seule une politique d'austérité était désormais concevable dans un certain nombre de pays européens. Ce mot d'austérité sonne mal à nos oreilles, car il évoque l'aggravation des injustices et des inégalités présentes. Mais il est vrai que l'idéal que l'on a cherché à nous imposer à travers la société de consommation ne peut plus être l'idéal des prochaines décennies. Ce qu'on appelle le libre-marché et qui est, en vérité, un marché dominé par ceux qui monopolisent le pouvoir de vente, ne peut plus être le régulateur principal du développement économique. Il faut, par la voie de la démocratie, établir des priorités et se donner les moyens de les réaliser, toujours par les voies de la démocratie. C'est cela, à nos yeux, le fondement d'une politique socialiste. C'est en tout cas celle que nous nous efforcerons de mettre en œuvre si l'union de la gauche obtient la majorité dans notre pays.

Et bien entendu, nous ne réussirons pas sans votre aide, sans l'aide du mouvement ouvrier européen. Nous nous sentons peu concernés par les mythes que la Démocratie Chrétienne a tenté de créer autour de l'idée européenne, à l'époque des ADENAUER, des SCHUMAN et des DE GASPERI. Il s'agissait alors de masquer certaines réalités de la guerre froide et en premier lieu celle de l'hégémonie américaine. Mais nous voyons bien tous les dangers que comporteraient pour nous une attitude sceptique et négative à l'égard de ce grand problème historique qu'est l'unité de l'Europe. Le capitalisme n'a pas pu lui donner une véritable réponse. Il appartient au mouvement socialiste de donner cette réponse. C'est en tout cas ce que nous devons tenter de faire ensemble.

L'UNITA' REPOUND A JEAN-PAUL SARTRE

Par la plume d'Alberto Jacoviello, qui est l'un de ses principaux commentateurs politiques, l'organe officiel du parti communiste italien répond à Jean-Paul Sartre. Au philosophe, qui dans un article du Monde du 10 février dernier prenait position contre les élections du Parlement européen au suffrage universel direct, le journaliste de l'Unità oppose l'argumentation qui fait toute l'originalité de la position du P.C.I. en matière de politique européenne. Nous publions ci-dessous les extraits les plus significatifs de cet article.

**30 JOURS
D'EUROPE**
AVRIL 1971

Les nostalgies de Sartre sont poignantes et ses prévisions sombres. Dans un article publié dans Le Monde contre les élections directes du Parlement européen, le grand philosophe a écrit : « L'Europe que nous présentent MM. Carter, Schmidt, Giscard et Andreotti est sans rapport avec l'inter-nationalisme prolétarien, sans rapport avec l'Europe des travailleurs dont rêve, depuis un siècle, le mouvement ouvrier occidental. Dans l'esprit de ses promoteurs, il s'agit, au contraire, dans la dynamique actuelle des forces de classes, de construire une Europe du capital qui sera nécessairement dominée par les sociétés multinationales germano-américaines. Un examen des forces en présence montre, au contraire, que l'Assemblée européenne élue dans un tel contexte servira seulement d'instrument institutionnel à cette domination. »

La première partie est exacte, et il est même superflu de le souligner : effectivement, l'unité européenne qu'on essaye aujourd'hui de réaliser n'a pas de rapport avec « l'Europe des travailleurs dont rêve, depuis un siècle, le mouvement ouvrier occidental ». Mais la conséquence qu'en tire Sartre est trop péremptoire et sommaire pour qu'elle puisse être convaincante. Voyons pourquoi.

Y a-t-il une tendance à un condominium germano-américain de l'Europe occidentale ?

Oui, une telle tendance existe, et il serait naïf de ne pas la voir. Mais une question surgit tout de suite. S'agit-il d'une tendance claire, définie, irréversible et dénuée de grandes contradictions ?

Les contradictions entre groupes dominants

L'entente germano-américaine dont on parle depuis quelques années se fonde sur le fait que l'Allemagne occidentale et les États-Unis d'Amérique sont aujourd'hui les deux puissances économiques les plus fortes de l'ensemble de l'Alliance atlantique. Mais, déjà à ce niveau réside la première contradiction qui, du reste, n'a pas manqué de se manifester à plus d'une occasion. Lequel de ces deux pays tend, de toutes ses forces et avec les plus grandes chances de succès, à établir son hégémonie sur l'Europe occidentale ? Poser cette question — et Sartre le sait très bien — signifie déjà marquer les limites de l'entente dont on parle... Ce n'est certainement pas nous qui surévaluerons la portée d'une telle contradiction, mais elle nous indique, il me semble, que la tendance

dont parle Sartre n'est ni claire, ni définie, ni irréversible, ni dénuée de grandes contradictions. Le problème, pour le mouvement ouvrier, n'est pas de reconduire la réalité d'aujourd'hui à ce que Sartre appelle les rêves d'hier, mais d'avoir la capacité effective de comprendre quelles sont les limites des convergences et quelle est la portée des contradictions entre groupes dominants, afin de définir une action politique correcte et efficace...

(...) Ce n'est pas la seule contradiction. Peut-on vraiment imaginer que Giscard, Callaghan, Andreotti et les autres ne désirent autre chose que se soumettre calmement au condominium germano-américain de l'Europe occidentale ? Et que demain les groupes dirigeants espagnols, portugais, grecs chercheront à en faire de même une fois que leurs pays seront entrés dans l'actuelle Europe des Neuf ? Voilà ce que, à notre avis, il est naïf d'affirmer. Et dangereux de partager.

L'histoire n'attend pas les absents

(...) Que doit faire le mouvement ouvrier et, en général, la gauche européenne dans la situation actuelle ? Sartre se limite à indiquer la voie de l'absence. « Ceux qui pensent sincèrement, écrit-il, que dans un pareil contexte, ils bâtiront une Europe indépendante, feraient bien de se méfier et de réfléchir ». Bien. Et après ? Après la méfiance et la réflexion ? Sartre ne nous dit pas ce qu'il faudrait faire. De ce point de vue, à mon avis, il finit par révéler un profond scepticisme sur le rôle du mouvement ouvrier et de la gauche, qui l'amène à considérer l'un

et l'autre comme destinés à se barricader éternellement dans une position subalterne ou, dans le meilleur des cas, dans l'attente infinie de « l'occasion historique »...

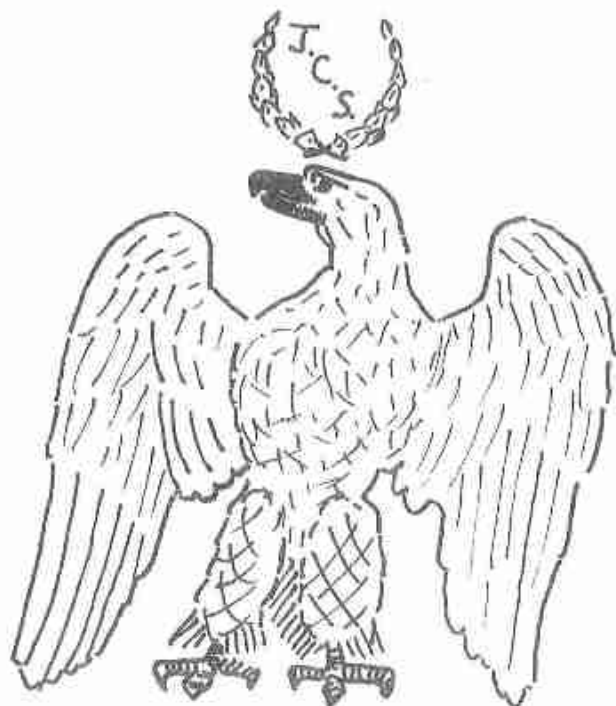
(...) Certes, et en cela Sartre a raison, ce qu'il faut combattre avant tout aujourd'hui est la tendance à la domination germano-américaine de l'Europe occidentale. Mais sans perdre de vue deux facteurs. Le premier est que la domination germano-américaine n'est ni une donnée de fait, ni une tendance irréversible. Le deuxième est que l'histoire n'attend jamais les absents, surtout lorsque la force des absents peut modifier le cours des choses. Et on peut en ajouter un troisième, sous forme d'interrogation. Jean-Paul Sartre a été l'un des protagonistes de ce grand moment que fut mai 68. Eh bien, si « l'imagination » était allée au pouvoir, aurait-elle vraiment balayé les problèmes dont nous discutons et auxquels nous nous confrontons ? Il n'est pas pensable que Sartre le croie.

A.J.

(Les intertitres sont de la rédaction de 30 Jours d'Europe).

DERNIERE MINUTE

Nous signalons que les initiales J.C.S. sont celles d'un ancien candidat fédéraliste aux élections présidentielles.



JEU

AMBITIONS FEDERALISTES

?

QUI EST - CE

FELIPE GONZALEZ :

"Nous désirons que l'union de l'Europe se fasse sur la base d'une Europe des peuples et non sur celle de l'Europe des patries."

europa: L'Espagne est sur le chemin de la démocratie. Les premières élections libres vont bientôt avoir lieu. Quelles sont les mesures qui doivent encore être prises pour que le processus de démocratisation puisse être considéré comme accompli?

Felipe Gonzalez: Pour que les élections aient lieu avec toutes les garanties de liberté, il faut qu'il y ait une amnistie politique; la liberté syndicale; le démantèlement de l'appareil du *Movimiento* (parti unique du franquisme); l'égalité dans l'accès aux moyens de communication; légalisation de tous les partis politiques, etc. ... Tous les partis politiques doivent avoir les mêmes possibilités de contrôle sur le processus électoral. Dès que le vote populaire aura déterminé des institutions démocratiques à caractère constitutionnel, le processus de démocratisation pourra être considéré comme accompli.

europa: Quand, à votre avis, l'Espagne sera-t-elle candidate pour adhérer au Conseil de l'Europe? Envisagera-t-elle à la fois la ratification de la Convention européenne des droits de l'homme et celle de son pendant, la Charte sociale européenne?

Gonzalez: Quand l'Espagne aura une constitution démocratique. Une fois cette condition remplie, l'Espagne pourra ratifier la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte sociale européenne. Il convient d'insister sur l'importance que le P.S.O.E. attache au deuxième document.

europa: Qu'attend le peuple espagnol de l'Europe occidentale? Soutenez-vous l'idée d'une Union européenne, telle qu'elle est définie par les Traités de Rome et par le rapport Tindemans? L'Espagne veut-elle d'une Europe politique, dotée d'institutions supranationales?

Gonzalez: A notre avis, le peuple espagnol attend de l'Europe occidentale qu'elle le considère comme partie intégrante en fonction de sa situation géopolitique et de son développement

socio-économique ainsi que de son passé historique et culturel. Pendant des années on a affirmé que seuls des obstacles politiques empêchaient l'intégration de l'Espagne à l'Europe. Lorsque, dans un futur proche, ces obstacles disparaîtront, l'apparition de nouvelles entraves à notre incorporation pourrait créer une grande frustration au niveau du peuple espagnol. Nous sommes d'accord avec l'idée d'une union européenne dans son ensemble. Cependant, nous désirons que cette union se fasse sur la base d'une Europe des peuples et non d'une Europe des patries. Cette Europe serait basée sur deux de ses institutions-clés, le Parlement européen et la CEE.

europa: Quels sont, à votre avis, les problèmes majeurs que l'Espagne devra résoudre avant son entrée éventuelle dans la Communauté européenne?

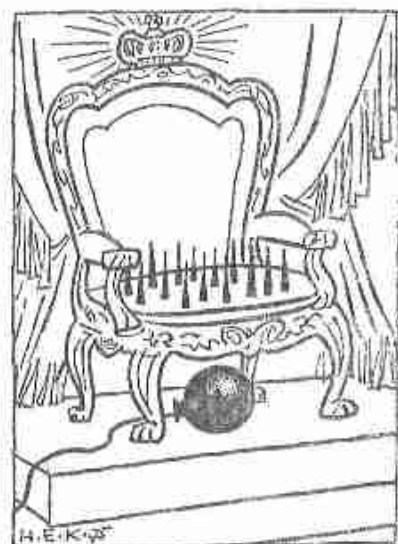
Gonzalez: Pour s'incorporer de plein droit à la CEE, il est évident que l'Espagne devra obtenir un délai minimal d'adaptation qui peut aller de 3 à 5 ans pour l'ensemble de sa production industrielle.

europa: Existe-t-il une coordination entre la politique européenne de votre parti et de celle du parti socialiste portugais?

Gonzalez: Malheureusement, en ce qui concerne le problème européen, il n'existe pas de coordination suffisante entre les deux partis.

europa: Quelle est votre attitude personnelle à l'égard du phénomène de l'"eurocommunisme"? Dans quelle mesure, à votre avis, le parti communiste espagnol s'est-il détaché de Moscou?

Gonzalez: Nous pensons que l'on ne doit pas sous-estimer le processus de rectification des positions historiques, observé dans plusieurs partis communistes d'Europe occidentale. Ce phénomène, appelé eurocommunisme, n'est en fait que le cheminement démocratique des partis communistes vers les positions du socialisme démocratique et, partant, un éloignement des doctrines dogmatiques et stalinistes que ces partis ont maintenues



jusqu'à ces dernières années. Cependant, il s'agit là d'un processus ouvert et progressif de ces partis qui aujourd'hui encore continuent d'être fortement centralistes et hiérarchiques. Ce processus sera irréversible lorsqu'il aura une incidence sur leurs structures internes.

Le parti communiste espagnol aujourd'hui encore maintient des liens étroits avec l'URSS. Il ne faut pas oublier que le président du parti vit à Moscou depuis 1939. Mais il est bien entendu que son indépendance vis-à-vis du parti communiste de l'Union soviétique s'est fortement accrue depuis quelques années. On attendait que le sommet eurocommuniste de Madrid condamne explicitement le système répressif de l'URSS et nie que le socialisme existât dans les pays de l'est. Le fait que cette affirmation n'ait pas été prononcée montre l'évidence des limitations de l'eurocommunisme qui doit encore sensiblement évoluer vers des positions de liberté et de démocratie.

europa: Envisagez-vous une politique d'union de la gauche en Espagne, calquée sur le modèle français? Quel serait, dans cette hypothèse et d'une manière générale, le rapport de forces entre votre parti et d'autres partis de gauche espagnols et le parti communiste?

Gonzalez: Un projet d'union électorale en Espagne entre socialistes et communistes tel qu'il s'est fait en France, n'est prévisible ni à court ni à moyen terme. Les conditions sont très différentes. Pour nous, la conquête d'une pleine démocratie politique ne conservant aucun résidu autocratique de la dictature franquiste constitue une question prioritaire, comme l'est aussi la stabilité et la consolidation de cette démocratie. Pour cela, on se doit de chercher des alliances plus amples, comptant avec l'appui massif du peuple et qui englobent tous les démocrates authentiques. La prédominance du P.S.O.E., qui se dessine comme étant le premier parti du pays, à l'égal des partis socialistes de France et du Portugal, est de plus en plus évidente. Les élections nous donneront tort ou raison sur ce point.

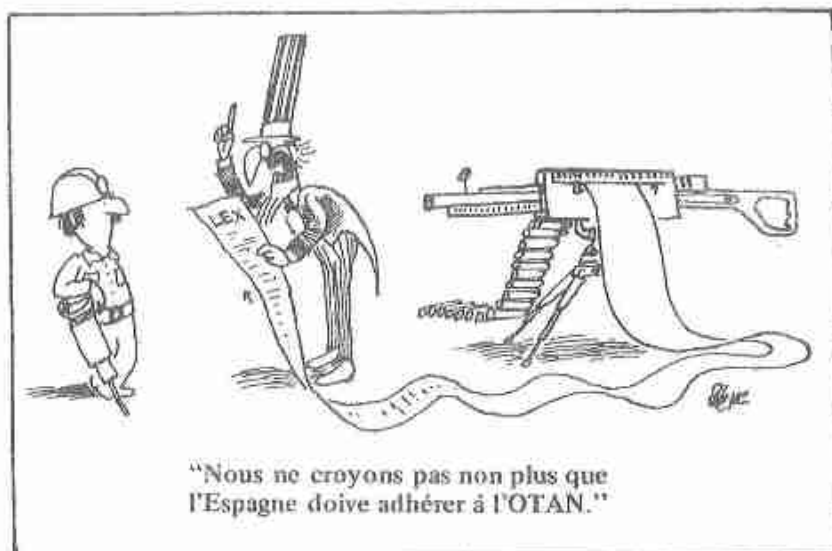
europa: Pensez-vous à une coopération au niveau européen des partis socialistes et communistes dans le cadre des institutions existantes de l'Europe occidentale?
Gonzalez: Cette possibilité ne peut être envisagée pour nous qu'au sein du Parlement européen et dans le cadre de la Deuxième Internationale (l'Internationale socialiste, présidée par Willy Brandt, la Réd.).

europa: Quelle est, selon vous, la place de l'Espagne dans les conceptions de sécurité? Doit-elle adhérer à l'OTAN, poursuivre une politique d'alliance bilatérale avec les Etats-Unis ou adopter une politique de sécurité fondée sur le non-alignement? D'autres solutions sont-elles envisageables pour l'Espagne?

Gonzalez: En aucune façon l'Espagne ne doit continuer à être liée aux Etats-Unis

par l'alliance bilatérale. Nous ne croyons pas non plus qu'elle doive adhérer à l'OTAN. Cela impliquerait des obligations excessives tant sur le plan économique que politique, compte tenu de notre situation sur la Méditerranée.

europa: Monsieur Gonzalez, nous vous remercions de cette interview.



INTERVENTION DE HEIDEMARIE WIECZOREK - ZEUL AU CONGRES DE LA JEF - ALLEMAGNE

9 THESES POUR UNE POLITIQUE EUROPEENNE

Résumé du discours de Mme Heidemarie WIECZOREK - ZEUL, présidente des Jungsozialisten, organisation de jeunesse du parti socialiste allemand, lors du 24ème congrès de la J E F allemande du 15 au 17 février 1977 à Berlin.

1ère THESE :

Au cours des 20 dernières années nous avons pu constater une progression de l'intégration européenne au niveau économique, mais au niveau économique seulement. Cette intégration partielle a amené un changement dans les structures économiques et industrielles au seul profit du capital et une concentration de la puissance économique et financière dans certains secteurs, notamment dans le secteur automobile et énergétique. Cette évolution a accentué les déséquilibres déjà existants. Elle est caractérisée par la création d'un bloc économique européen qui pourtant n'arrive pas à suivre une ligne commune dans sa politique intérieure.

2ème THESE :

La Communauté européenne en tant que puissance économique adopte une position unitaire dans ses négociations avec le Tiers Monde mais uniquement pour défendre les intérêts du grand capital et de la grande industrie.

3ème THESE :

L'intégration européenne au niveau politique est en danger dans les conditions actuelles. Dans les états membres de la Communauté, seules des mesures nationales sont appliquées dans la lutte contre le chômage. De même, pour maîtriser leurs difficultés, certains états membres de la Communauté ont fixé des conditions de crédit qui obligent les pays et régions moins favorisés à mener une politique déflationniste qui a pour conséquence inévitable une augmentation du chômage.

4ème THESE :

Nous et nos partis politiques nous aurons des difficultés avec les travailleurs si nous n'essayons pas par tous les moyens d'influencer nos gouvernements afin de faire progresser l'intégration européenne à tous les niveaux.

5ème THESE :

Ne mettons pas trop d'espoir dans les élections directes du Parlement européen. Nous devons être conscients du fait que ces élections sont un moyen efficace pour détourner l'attention de la population des problèmes réels, tels que le chômage, la situation économique etc... , surtout si la campagne électorale est menée avec force discussions idéologiques, sans rapport avec la réalité.

Toutefois le déroulement et l'issue de ces élections dépendra dans une large mesure de notre engagement.

6ème THESE :

Nous pensons que dans la campagne électorale il nous incombe, à nous socialistes, un rôle particulièrement important. Il n'y a que les socialistes qui depuis longtemps étendent leurs activités au-delà des frontières nationales. Partout les socialistes tentent de mobiliser la population, de la sensibiliser aux problèmes qui nous concernent tous, dans tous les pays de la Communauté.

7ème THESE :

Nous revendiquons l'égalité des travailleurs étrangers dans nos pays. Nous luttons pour leur égalité politique, sociale et juridique. Il est scandaleux par exemple, qu'un travailleur étranger en RFA puisse être sujet à des mesures discriminatoires légales par la loi sur les étrangers.

Nous devons avant et pendant les élections européennes nous engager pour :

- une loi équitable sur les travailleurs étrangers,
- l'égalité des conditions de vie partout dans la Communauté,
- la solidarité de la Communauté avec les pays du Tiers-Monde,
- un nouvel ordre économique,
- une Europe socialiste,
- une coopération à tous les niveaux européens.

Pour cela nous sommes prêts à coopérer avec tous les groupes politiques qui luttent contre toute forme de l'ex-

ploitation dans notre société, qui poursuivent les mêmes buts que nous sans attacher trop d'importance à leur orientation idéologique. Dans ce contexte, nous sommes persuadés qu'une coopération avec les groupes politiques tels que le parti communiste italien et le parti communiste français sera possible.

8ème THESE :

Dans notre lutte pour un système économique plus démocratique, nous devons nous joindre aux syndicats qui poursuivent le même but. Un tel système présuppose une répartition plus équitable des moyens financiers, une application du fond monétaire européen sans exercer de pression sur les gouvernements nationaux, un fond social qui soit un instrument réel de la politique de l'emploi. Pour éviter que les grandes entreprises multinationales déterminent d'une manière décisive la législation européenne il faut à tout prix organiser une campagne d'information sur les planifications, les investissements et les technologies nouvelles. Nous demandons la promulgation d'une loi européenne sur les actions qui rendent impossible le contrôle exclusif des actions par les entreprises multinationales et garantisse une répartition par tiers :

1/3 au public

1/3 au capital

1/3 aux ouvriers, syndicats et employés.

Une telle loi serait un pas en avant vers l'intégration européenne, vers une démocratisation du système économique et l'abolition des injustices sociales.

9ème THESE :

Une démocratisation de la société européenne est seulement possible si, dans un premier temps, les compétences du Parlement européen sont élargies, par exemple les compétences budgétaires, le droit à la motion de censure etc... et si les fonctions de ce parlement ne sont pas uniquement une copie conforme de celles des parlements nationaux.

Nous sommes contre le double mandat des parlementaires européens dans leur parlement national et au parlement européen, tout en sachant qu'une telle solution sera probablement inévitable au cours du premier exercice du Parlement européen.

Malgré tout, nous sommes persuadés que les élections directes du Parlement européen représentent une des possibilités de faire avancer l'intégration européenne.

FEDECHOSSES - Pour le Fédéralisme

Revue fédéraliste trimestrielle

C/O J. E. F. 26, rue Sala
69002 LYON

ABONNEMENT : 20 F
ABONNEMENT DE SOUTIEN : 50 F
ABONNEMENT MERITANT : 250 F

Tout versement à la souscription permanente... par mandat, C.C.P., chèque bancaire
à l'ordre de Jean-Luc PREVEL.

LES MOUVEMENTS FEDERALISTES EN FRANCE

de Alain GREILSAMMER

Presses d'Europe - 4, boulevard Carabacel - 06000 NICE

Il s'agit d'un ouvrage très bien documenté que tous les fédéralistes militants ou sympathisants devraient lire.

La partie la plus intéressante est celle qui retrace l'histoire du courant fédéraliste européen en France depuis 1945, parallèlement au développement des institutions communautaires.

Les fédéralistes qui, comme moi, ont adhéré pendant la période gaulliste, celle de la "traversée au désert", des vaches maigres, de la faiblesse des effectifs, de l'isolement, ont de la peine à s'imaginer toute la richesse de cette vie du mouvement jusqu'aux années 80 et l'importance du rôle que les fédéralistes ont joué pendant cette période de la construction européenne.

La présentation des différents groupes fédéralistes "français" éclaire un peu l'imbroglio qui existait avant la réunification à l'origine de l'actuelle Union européenne des fédéralistes.

L'enquête sociologique sur les fédéralistes européens en France semble bien refléter la réalité en mettant en valeur l'hétérogénéité des positions et des apparentements politiques.

Les chapitres sur la pensée fédéraliste font la part belle au courant fédéraliste dit "intégral".

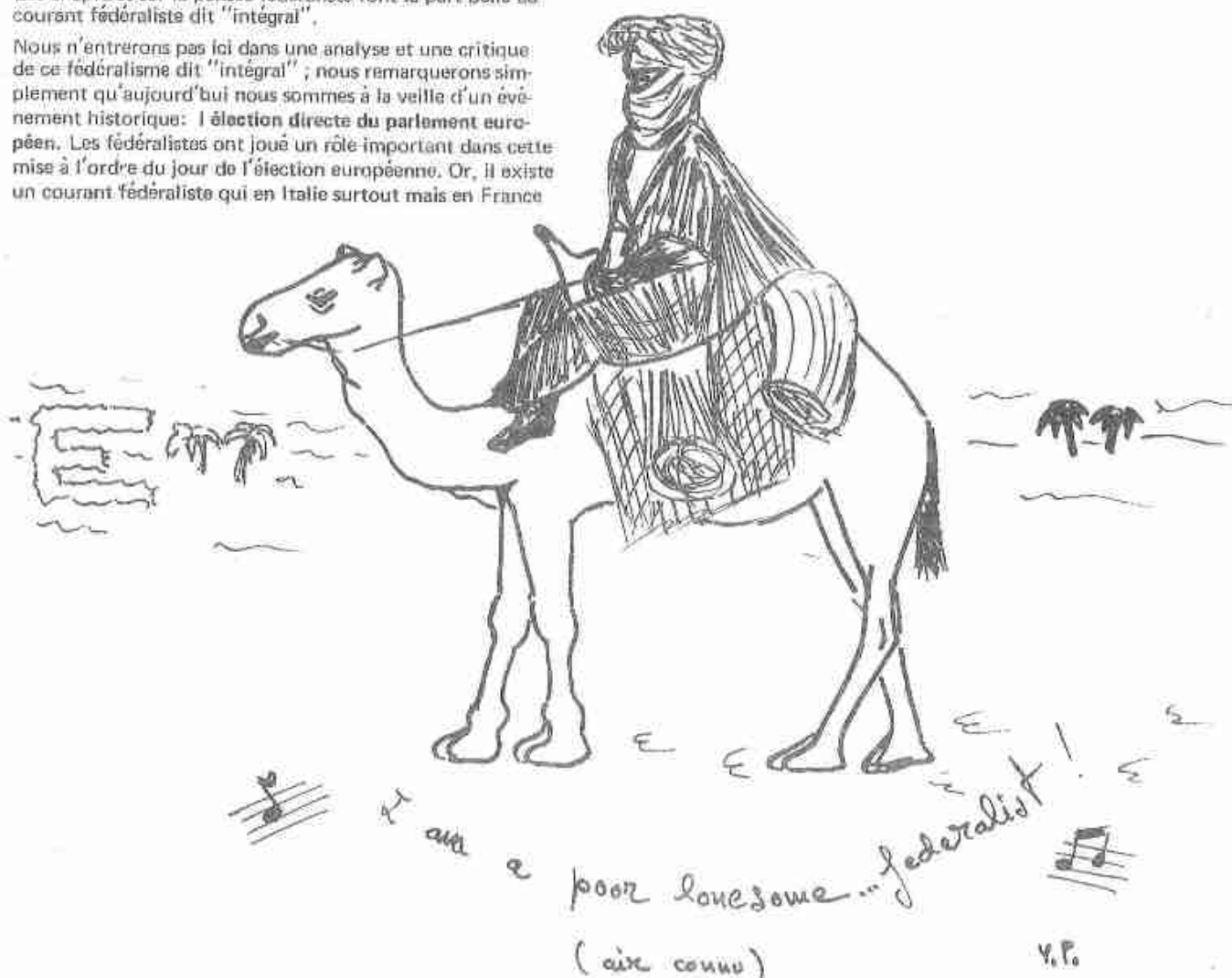
Nous n'entrerons pas ici dans une analyse et une critique de ce fédéralisme dit "intégral"; nous remarquerons simplement qu'aujourd'hui nous sommes à la veille d'un événement historique: l'élection directe du parlement européen. Les fédéralistes ont joué un rôle important dans cette mise à l'ordre du jour de l'élection européenne. Or, il existe un courant fédéraliste qui en Italie surtout mais en France

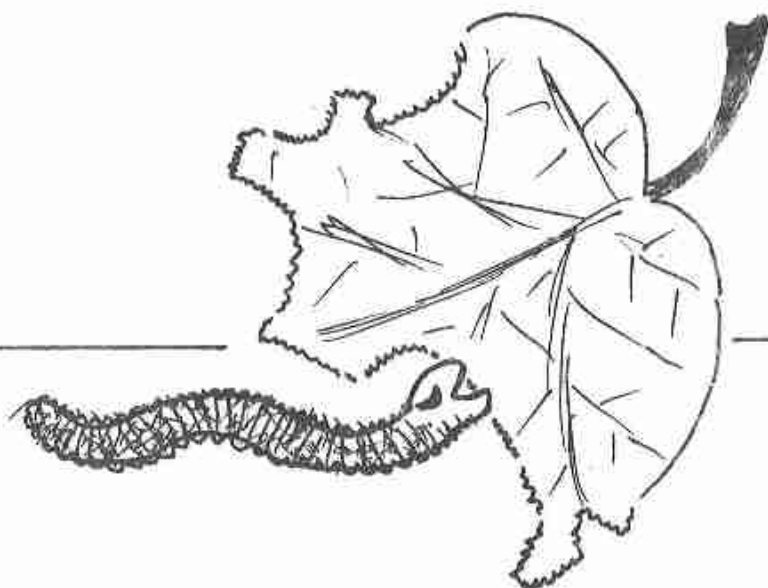
aussi s'est battu avec ténacité, contre vents et marées, contre l'ironie et les sarcasmes des fédéralistes dits "intégraux" parfois, pour que le problème de l'élection européenne soit posé. Ce courant là est, c'est vrai, minoritaire en France. C'est la raison pour laquelle le Mouvement fédéraliste européen (M F E) aborde la campagne pour l'élection sans y être préparé, dans un état de grande faiblesse que ce soit par son petit nombre d'adhérents ou par son manque de cohérence politique.

Il existe cependant en France, un courant fédéraliste qui se réfère à Kant, Hamilton, Proudhon, et dont les analyses politiques reposent sur l'hypothèse de la compatibilité entre le matérialisme historique et la théorie de la raison d'Etat.

Cela dit pour rassurer les lecteurs de Fédéchoses qui liront cet excellent ouvrage d'Alain Greilsammer, avant de se pencher sur le "Traité de paix perpétuelle" ou "The Federalist"

Jean Luc PREVEL





NATIONALITÉ *

par

PIERRE-JOSEPH PROUDHON

Le sentiment national est en raison inverse de l'extension de l'Etat. A mesure que celui-ci s'incorpore de nouveaux territoires, il y a dénaturation progressive. Là sera une des causes de la dissolution de l'Etat.

La nationalité rétrécit les sentiments et le génie. L'agglomération les élargit.

La nation française actuelle se compose d'au moins vingt nations distinctes, et dont le caractère, observé dans le peuple et chez les paysans, est encore fortement tranché.

Il y a des Flamands, des Allemands, des Allobroges, des Liguriens, des Corses, des Basques, des Celtes et des Normands ou Scandinaves. Tout cela forme déjà neuf à dix millions d'habitants, environ le quart. Les autres provinces, plus centrales, ne sont pas moins tranchées entre elles; d'abord la grande division en *langue d'oc* et *langue d'oïl*.

La première, subdivisée en Languedociens et Provençaux; puis il suffit de nommer les Lorrains, Bourguignons, Picards, Franc-Comtois, Dauphinois, Auvergnats, Limousins, Tourangeaux, le Forez, les Landes, la Bresse. A première vue ces races ne se ressemblent pas.

Les Montagnards du Jura, des Cévennes, des Pyrénées, des Vosges, des Alpes, du Forez n'ont rien de commun; les riverains du Rhône, de la Seine, de la Loire, de la Garonne pas davantage.

Le Français est un être de convention, il n'existe pas. Celui qu'on se plaît à représenter dans les romans, les drames, les caricatures, tantôt troupier, tantôt cuisinier, coiffeur ou commis voyageur, est une charge.

Une nation si grande ne tient qu'à l'aide de la force. L'armée permanente sert surtout à cela. Otez cet appui à l'administration et à la police centrale, la France tombe en fédéralisme. Les attractions locales l'emportent.

* Il s'agit d'un des fragments groupés et édités par les amis de Proudhon en 1897 sous le titre *France et Rhin*.

LYON, le 22 février 1977

PROGRAMME DES PUBLICATIONS POUR L'ANNEE 1977

(ce programme est communiqué à titre indicatif, des modifications de toutes natures pouvant intervenir jusqu'au jour des mises en vente)

février	Lucio LEVI	<i>Crise de l'état national, firmes multinationales et mouvement ouvrier</i> (textes fédéralistes)
mars	Yves MASSELOT	<i>Rigueurs</i> (col. Pau Froment)
avril / mai	Jean-Noël BLANC	<i>L'un ou les ciels peints</i> (prose)
	Miguel León PORTILLA	<i>L'envers de la conquête</i> (minorités nationales)
	IMRO	<i>Des travailleurs aux pieds nus</i> (cent fleurs/pratique théorique)
septembre/ octobre	Ana VASQUEZ	<i>Les bisons, les banzes et le dépotoir</i> (prose)
	Guido ROMAGNOLI	<i>Conseils d'usine et démocratie syndicale</i> (cent fleurs/pratique théorique)
	Claire GELINEAU	<i>Ecrits à Daman</i> (Pau Froment)
	Francesco ROSSOLILLO	<i>Histoire et conscience révolutionnaire</i> (textes fédéralistes)
novembre	Jean LORCIN	<i>Les grèves générales de 1899 - 1900 à Saint Etienne</i> (histoire populaire régionale)
décembre	Oscar COLLAZOS	<i>Chronique du temps mort</i> (prose)

"LE MONDE" et l'élection européenne

OCTOBRE 1976

- 1er octobre : *
- Déclarations du Ministre des Affaires Etrangères devant l'O.N.U.
 - Réponse à un lecteur allemand par Michel Debré.
 - "Le vrai danger" par Hubert Lamon (Société européenne de culture)
- 7 - 8 octobre : *
- Déclaration de politique générale de Raymond Barre à l'Assemblée Nationale.
- 10-11 octobre : *
- Mitterrand et des dirigeants socialistes européens assistent au congrès du PSOE à Madrid.
 - Michel Debré veut créer un comité contre l'élection du P.E.
- 12 octobre : *
- Déclarations après les propos de Michel Debré :
 - Lecanuet : l'U D R peut franchir cette étape.
 - Marchais : Debré n'est pas qualifié.
 - Kanapa : Debré est un opportuniste.
 - La Pensée Nationale : se félicite du projet de m. Debré
- 13 octobre : *
- "Il ne faut pas se lancer tête baissée" Chaban-Delmas
 - "L'Europe sans le dire..." Bertrand Schneider (C D S)
- 16 octobre : *
- Les journalistes européens, réunis au Congrès, se préoccupent de l'Europe des Peuples
 - Déclarations du P.F.E.
- 20 octobre : *
- "Il nous manque un petit Hitler" par Jacques Ellul (article très important)
- 28 octobre : *
- Le groupe U D R a demandé que l'audition de Mr Barre sur l'élection européenne soit repoussée.

NOVEMBRE 1976

- 1er novembre : *
- "L'Espagne entre l'Europe et l'Amérique" par Jose Gredilla (Tribune internationale)
- 2 novembre : *
- Pour une communauté latine par B.F. de Foucault
 - Le Conseil des Ministres de la C E E à la Haye le 30 octobre et le rapport Trudemans
 - Une grammaire nouvelle pour la France par P.C. Taittinger
 - Supplément Europa : Mr Ian Mikoulo pour assassiner le P. E.
- 5 novembre : *
- Réactions des R.I. après la nomination de Mr Carter à la Maison Blanche.
 - Le Président Giscard va consulter le Conseil Constitutionnel.

- 6 novembre :
- * Giscard veut décrier le débat sur l'élection du P.E.
 - * Faut-il réviser la constitution par F. Luchaire (ancien membre du C.C.)
 - * Mr Guena rappelle l'hostilité de l'U.D.R. à la supranationalité.
 - * Mr Georges Marchais : un mauvais coup contre la France.
- 7 - 8 novembre :
- * La saisine du C.C. : le projet d'élection sera soumis au Parlement si le C.C. juge conforme.
 - * La Constitution est limitative (Michel Debré)
 - * L'Humanité : un numéro d'illusionnisme
 - * P. S. une opération de politique intérieure (Georges Sarre)
 - * Mitterand explique, dans la préface d'un compte-rendu de la Fédération P.S. de Paris, que seul un niveau européen permettra de lutter contre les trusts américains.
- 9 novembre :
- * La réunion de l'Internationale socialiste dominée par le problème de la défense européenne.
 - * La saisine du C.C. : Giscard demanderait une modification de la Constitution.
 - * "De leur silence à notre volonté" par Michel Jobert
 - * Kanapa : nous ne céderons jamais.
- 10 novembre :
- * La dégradation de la politique étrangère française par J. Huntzinger (P.S.)
 - * La fin des grandes causes ? par J.C. Guillebach
 - * Gaullisme 76 par Debré.
- 11 novembre :
- * "L'Europe cō présence" par A. Grosser
 - * "La machine infernale" par M. Duverger
 - * "L'élection du P.E. est nécessaire" déclare De Guiringaud à l'Assemblée Nationale.
 - * L'U.D.R. durcit sa position envers la politique étrangère du chef de l'Etat.
- 12 novembre :
- * Le général Binoche (Front Progressiste) contre l'élection du P.E.
 - * Mr Callaghan à Rambouillet
 - * "L'Europe verte en danger" écrit Debatisse (F.N.S.E.A.) à Giscard
 - * Les gaullistes pourraient constituer la 4e famille de l'Union de la gauche
- 13 novembre :
- * les appels de la gauche aux gaullistes devraient inquiéter les travailleurs.
 - * Les textes concernant l'élection du P.E.
 - * Le Conseil Constitutionnel est-il compétent par Loïc Philip
- 18 novembre
- * Les limites d'une diplomatie européenne (Bulletin de l'Etranger)
 - * P. C. et Démocratie française par J. Soustelle
 - * Mr Jobert devant l'Association de la Presse diplomatique
 - * Le Contentieux entre le Président de la République et l'U.D.R. s'alourdit.
- 21-22 novembre :
- * L'Europe et le droit par J. Robert
 - * M. Pontillon "Les socialistes répondront oui, indépendamment de la position du position du P.C."

- * On assassine l'Europe affirme Mr Cluzel sénateur (Union centre)
- * La Revue gaulliste "L'Appel" et l'élection du P.E.
- * Le C C E, en assemblée générale, et l'élection européenne
- 23 novembre :
 - * "Démocratie" par J. Bouchacourt (U D R)
 - * Illusoire indépendance" Delaunay - conseiller d'Etat
 - * Motechane (CERES) réservée sur le P.E.
 - * Les modalités d'élections en Grande Bretagne retardées
 - * Guéna "Pas de pouvoir supplémentaire"
- 24 novembre :
 - * Bibliographie " L'Europe sabotée" par Yann de l'Ecotais
commentaire de M. Delanne
 - * Inquiétude de l'U D R à propos du F M I et de l'élection du P.E.
 - * "L'Election du P E et la Constitution" par J. Boitreaud (C. d'Etat)
- 26 novembre :
 - * Mr Brandt devrait prendre en charge une Internationale socialiste réorganisée
 - * A Nancy, M.Kanapa accuse le P E d'ingérence dans les affaires françaises
- 27 novembre :
 - * L'Europe et le Socialisme du Sud par C. Bourdet (P S U)
- 28-29 novembre :
 - * Le Fouillis européen
 - * Déclarations hostiles de l'U J P
- 30 novembre :
 - * Le Conseil Européen réuni à la Haye doit prendre position sur le rapport Tindemans
 - * L'odyssée d'un rapport torpillé
 - * L'Humanité : l'élection du P.E. un piège redoutable
 - * Congrès de l'Internationaliste Socialiste à Genève.
 - * Deux congrès monarchistes
 - * E. Faure estime que le Parlement français se prêterait à l'élection du P.E. à une large majorité (France Inter)
 - * L'Allemagne et son armée (Bulletin de l'étranger)

DECEMBRE 1976

- 1er décembre :
 - * La Réunion du Conseil des Neuf à la Haye : rapport Tindemans, poursuite de la construction européenne.
 - * Des anciens combattants pour un parlement européen élu.
 - * "L'Europe pour la démocratie" par F. Doré (R I)
- 2 décembre :
 - * Mort et résurrection du Rapport Tindemans
 - * Le Président de la République saisit le Conseil Constitutionnel
 - * Mise en garde des fidèles du Général de Gaulle.
 - * Un constat et un refus par Michel Jobert.
- 3 décembre :
 - * "Nos peuples et . . . l'intégration européenne" (déclarations de Thorn devant d' U E O)

- Entretien avec Andreotti
- A l'assemblée nationale, Mr de Guiringaud réaffirme la nécessité de l'élection du P.E.
- 5 - 6 décembre : • Les différences entre P.C.I. et P.C.F. selon Giscard d'Estaing.
- Appel d'un comité d'action contre un complot germano-américain, sous l'égide de Jean-Pierre Vigier.
- 9 décembre : • "Souveraineté et légitimité" par Michel Debré.
- Les journées Européennes du C.D.S.
- Les pouvoirs budgétaires de l'assemblée européenne.
- "Les pointillés" de l'Eurosociisme" in supplément "Europa"
- Les intérêts des députés européens in supplément "Europa"
- 12-13 décembre : • "L'Europe libre" par J. Marie Benoist.
- Jean-Paul Sartre et les questions européennes dans Politique- Hebdo.
- Déclarations de la Nouvelle Action Française après le vote de l'Assemblée Nationale sur les pouvoirs budgétaires.
- 14 décembre : • Le 24ème concours de la Journée Européenne des Ecoles
- 18 décembre : • "Mr Chirac et l'héritage gaulliste" par Maurice Duverger.
- 19-20 décembre : • Mr Chirac à Strasbourg : trois conditions pour l'assemblée européenne
- 21 décembre : • "La réciprocité et le trompe-l'œil" par Michel Jobert
- 22 décembre : • "L'Europe britannique" par Michel Cointat
- "En attendant Chirac" par Pierre Bourgeade
- "Les Centristes doivent devenir les alliés européens du R.P.R." déclare au quotidien "L'Alsace" Mr Schiélé (C.D.S.)
- L'Association française du C.C.E. se félicite des efforts poursuivis en matière européenne.
- 25 décembre : • "Bilan d'une controverse" par G. Vedel
- "La jeunesse et l'Europe"
- 26 décembre : • "Les Régions au P.E." Editorial
- 28 décembre : • La Pravda considère les élections européennes comme un complot germano-américain et une façon de diviser la gauche.
- Déclaration de Pierre Lefranc à propos de la décision du Conseil Constitutionnel.
- 29 décembre : • "De l'Europe des technocrates à l'Europe des Peuples" par Charles Debbasch
- "Du bon usage du suffrage universel" par Michel Debré.
- 31 décembre : • "D'une majorité à l'autre" par Pierre Lefranc

LE MONDE DIPLOMATIQUE - Décembre 1976

"Vers un complot germano-américain contre l'Europe . . ." par J.P. Vigier

élection directe du parlement européen.

Qu'en pensent les électeurs?

Les citoyens de la Communauté sont très largement favorables à l'élection du Parlement européen au suffrage universel. C'est ce qui ressort nettement des derniers sondages.

Les débats politiques relatifs à la ratification dans chaque pays et, plus encore, sans doute, ceux qui se déroulent sur les modalités de cette première élection (mode de scrutin, taille des circonscriptions) auront évidemment un impact sur l'opinion. Les partis politiques auront à définir et à exposer leurs programmes, puis à présenter leurs candidats. Une campagne électorale d'une ampleur et d'une nature sans précédent dans l'histoire va ainsi s'engager jusqu'au jour du scrutin.

Les sondages périodiques d'*Euro-Baromètre* permettent de suivre l'intérêt que le grand public attache à ce problème.

Chez les nouveaux adhérents

L'évolution de l'attitude du public dans les trois pays qui sont de nouveaux membres de la Communauté est, à cet égard, significative.

En Irlande, les attitudes favorables sont passées de 45 % en 1973 à 63 % en 1976, soit une augmentation de 18 points. Les attitudes défavorables ont diminué de 31 % à 14 %.

**30 JOURS
D'EUROPE**
AVRIL 1977

En Grande-Bretagne, au début de 1970, seulement 25 % des habitants se déclaraient favorables à l'élection, tandis que 55 % étaient défavorables et que 20 % ne répondaient pas. Le pourcentage favorable est passé à 33 % à l'automne 1973, puis s'est stabilisé autour de 40 % du printemps 1975 au printemps 1976, pour atteindre 57 % en novembre 1976. De 1973 à 1976, l'augmentation est donc de 24 points. Les attitudes défavorables ont diminué de 49 % à 22 % de fin 1973 à fin 1976. Les non-réponses sont à peu près stables.

Pour la première fois, les voix « pour » l'emportent largement sur les voix « contre ».

Au Danemark, l'opinion est bien plus réservée. De fin 1973 à fin 1976, les attitudes favorables sont passées de 36 à 42 %, soit seulement 6 points d'augmentation. Les attitudes défavorables, majoritaires en 1973 (43 %), sont devenues minoritaires fin 1976 (37 %). Les non-réponses restent de l'ordre de 20 %.

Chez les fondateurs de la Communauté

Les attitudes favorables, déjà élevées au départ, ont peu augmenté dans l'ensemble des six pays fondateurs de la Communauté : + 13 points seulement entre fin 1973 et fin 1976. Mais il y a de nombreuses différences dans l'évolution de pays à pays.

Les pays où l'augmentation des attitudes favorables est la plus forte sont la France : 68 % (+ 18 points) et la Belgique : 57 % (+ 17 points). Ces deux pays restent ceux, parmi les Six, où l'opinion est relativement la moins favorable.

Les trois pays les plus favorables étaient, en 1973, l'Allemagne (69 %), le Luxembourg (67 %) et l'Italie (64 %). Ce sont, à la fin 1976, l'Italie et le Luxembourg (77 %) et l'Allemagne (76 %). L'augmentation a été un peu plus forte en Italie (+ 13 points) qu'au Luxembourg (+ 10 %) et en Allemagne (+ 7 %).

Aux Pays-Bas, qui occupaient et occupent encore une position moyenne, l'augmentation est de 12 points.

Il est intéressant de constater que l'attitude des divers électeurs à l'égard de l'élection du Parlement européen ne coïncide pas avec les clivages politiques traditionnels.

En Italie, la moyenne nationale porte sur 76 % d'opinions favorables. Au-dessus de la moyenne nous trouvons, en commençant par le haut, les électeurs du petit parti républicain (P.R.I.), avec 90 %. Les autres électeurs ne se différencient pas (82-84 %). Au-dessous de la moyenne nationale, il n'y a que l'électorat communiste (P.C.I.), et encore en est-il très proche (74 %).

En France (moyenne nationale 68 %), ce sont les centristes (Réformateurs et Démocrates sociaux) qui sont en tête (78 %), suivis par les républicains indépendants (75 %), les socialistes (72 %) et les républicains de gauche (69 %). Les gaullistes, désormais appelés R.P.R., se situent exactement à la moyenne nationale (68 %), précédant les formations d'extrême-gauche (67 %) et l'électorat communiste (59 %). Entre l'ensemble des formations de la majorité et l'ensemble des formations de l'opposition, la différence est peu significative : 73 contre 69 %.